

*COMITE INTER-ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
(CILSS)*

*COMMISSION EUROPEENNE  
(CE)*

*PROGRAMME REGIONAL  
« AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR  
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE » Phase III  
(DIAPER III)*

**SENEGAL**

*RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION*

*DIAPER III / AN IV*

Pierre Jean LEBLAN, Consultant CESD-Communautaire  
Bakary SACKO, ECA / DIAPER III

Décembre 1996

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

### Projet DIAPER III

Rapport de la mission  
d'Evaluation du Devis-Programme III (96/97)  
et de Programmation du Devis-Programme IV (97/98)

(du 4 au 14 décembre 1996)

Dans le cadre du Projet DIAPER III, une mission d'Evaluation du Devis-Programme III et de Programmation du Devis-Programme IV a été effectuée du 4 au 14/12/1996 par Messieurs P.J. LEBLAN, consultant du CESD-Communautaire, et B. SACKO, statisticien de l'Equipe Centrale d'Animation.

## TABLE DES MATIERES

|   |          |
|---|----------|
| <b><u>Principales conclusions et recommandations</u></b>                              | 4        |
| <b>I. Evaluation</b>  | 14       |
| <b><i>1.1 Aspects institutionnels</i></b>   | 14       |
| 1.1.1. Animation locale   | 14       |
| 1.1.2. Composante Nationale   | 15       |
| <b><i>1.2. Activités</i></b>  | 17       |
| 1.2.1. Les enquêtes   | 17       |
| a) L'enquête agricole permanente  | 17       |
| b) Le Système d'information sur les marchés céréaliers (SIM)                          | 31       |
| c) Le Système d'information sur les marchés à bétail                                  | 36       |
| 1.2.2. L'Animation locale   | 40       |
| <b><i>1.3. Gestion du Devis-programme 1996/1997</i></b>                               | 41       |
| <b><i>1.4. Mise en oeuvre des conditionalités</i></b>                                 | 46       |
| 1.4.1. Le comité de sécurité alimentaire  | 46       |
| 1.4.2. Prise en charge des opérations de collecte par l'Etat                          | 46       |
| <b><i>1.5. Bonus / malus</i></b>  | 46       |
| <b><i>1.6. Fiche d'inventaire des équipements acquis au titre de DIAPER III</i></b>   | 47       |
| <b>II. Programme d'activités 1997/1998 (Devis-Programme IV)</b>                       | 48       |
| <b><i>2.1. Les enquêtes</i></b>   | 48       |
| <b><i>2.2. L'Animation locale</i></b>   | 49       |
| <b><i>2.3. Participation de l'Etat à la prise en charge des frais de collecte</i></b> | 50       |
| <b><i>2.4. Budgets prévisionnels</i></b>  | 51       |
| <b><u>Annexe</u></b>  |          |
| Annexe : Liste des personnes rencontrées  | 58       |
| DIAPER III - Evaluation Programmation An IV<br>1996                                   | Sénégal  |
|   | Décembre |

## Principales conclusions et recommandations

### 1. Aspects institutionnels

#### 1.1. L'Animation locale

L'animation locale est toujours hébergée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui a mis à sa disposition deux bureaux. Ses conditions de travail seraient satisfaisantes s'il n'y avait un problème de voiture.

La mission confirme ce qui avait été constaté lors de la mission de Décembre 1995.

L'Animateur local est parfaitement intégré dans le dispositif DIAPER et nous avons pu constater combien ses interventions, tant sur le plan administratif que technique, étaient appréciées par les différentes Structures.

Il participe activement aux réunions de la Composante Nationale et des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire.

Il travaille en liaison étroite avec la Division des Statistiques Agricoles et intervient très efficacement sur le plan technique jusqu'au niveau de l'exécution sur le terrain et des fichiers informatiques.

#### 1.2. La composante nationale

A ce jour, n'ayant pas d'existence officielle, les réunions se font de façon informelle sur convocation du Directeur de l'Agriculture.

La Composante Nationale a tenu cette année deux réunions, en Août et en Octobre.

Elle fonctionne de façon satisfaisante et les structures participent activement aux travaux.

### 2. Les enquêtes

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture (DISA/DA),
- « l'enquête suivi des marchés céréaliers » réalisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans le cadre du système d'information sur les marchés.
- « l'enquête suivi des marchés à bétail » réalisée par la Direction de l'élevage dans le cadre du système d'information sur les marchés.

## 2.1. L'enquête agricole permanente

Cette enquête annuelle par sondage a été réalisée en 1996 selon la méthodologie utilisée depuis de nombreuses années.

Les prévisions de récolte ont pu être disponibles à temps (Octobre) et les résultats définitifs sont en cours d'élaboration.

Il ne semble pas nécessaire, pour l'instant, de revoir la méthodologie utilisée.

### Les ressources humaines

Il n'y a toujours pas de personnel d'enquêtes propre à la DISA. Les agents enquêteurs sont des agents polyvalents du Ministère de l'agriculture à qui les Inspecteurs régionaux de l'agriculture confient les travaux de l'enquête. La DISA n'a donc pas la maîtrise de ces agents, ne les connaît pas et ne peut imposer de manière stricte un calendrier de travail.

*La mission recommande donc de profiter de la mise en oeuvre prochaine de la politique de « Régionalisation » pour obtenir la nomination de « Responsables des statistiques agricoles » au niveau de chaque Inspection Régionale, ce qui serait déjà une étape pour un meilleur suivi de l'exécution des enquêtes*

### Organisation de la collecte

La mission a constaté avec satisfaction que certaines de ses recommandations de l'an passé avaient été prises en considération et qu'une attention toute particulière avait été apportée aux problèmes de contrôle sur le terrain.

- refonte en cours des manuels d'instructions aux enquêteurs et aux contrôleurs,
- formation des Superviseurs et Contrôleurs pour la réalisation du recensement des villages de l'échantillon,
- recyclage des enquêteurs avec formation pratique sur le terrain,
- mise au point de procédures de contrôle plus efficaces.

Il reste cependant à poursuivre les efforts dans ce sens car le contrôle est une phase essentielle de toute enquête.

*Sur un plan général, la mission recommande que tout élément de calcul utilisé par l'enquêteur soit systématiquement inscrit sur les fiches d'enquêtes afin que l'on soit en mesure de savoir ce qui a été fait et d'en contrôler la pertinence.*

*La mission recommande par ailleurs à la DISA d'établir un canevas pour l'élaboration de ces rapports de mission sur le terrain et de faire en sorte que les superviseurs régionaux le respectent de mieux en mieux à l'avenir. Ceci va de pair avec la nécessité de faire remplir des fiches de contrôle par les contrôleurs et d'en assurer la remontée à la Division des statistiques.*

### Les questionnaires

La mission a constaté avec satisfaction que, suite à sa recommandation de l'an dernier, la DISA fait établir désormais systématiquement par l'enquêteur pour chaque village-échantillon une fiche de décompte démographique de la population du village.

*La conception des questionnaires est bonne mais il semble que l'on pourrait améliorer la présentation de certaines fiches pour mieux l'adapter à la saisie informatique. De plus, le traitement des cultures associées devra figurer sur les fiches.*

De façon générale, on peut dire que le problème des cultures associées n'est pas traité actuellement de façon satisfaisante par la DISA.

*La mission estime qu'il est indispensable que la DISA, même s'il lui faut adopter des conventions plus ou moins discutables, se fixe une méthode précise pour la prise en compte des cultures associées et s'y tienne.*

*On pourrait, par exemple, relever les superficies en notant le type d'association et mesurer ensuite les rendements des différentes cultures pour les différentes associations. On pourrait ainsi estimer les superficies cultivées et les productions des différents produits. Il serait possible ensuite, si on le souhaite, de calculer des superficies en équivalent de cultures pures.*

### Traitements

Deux chaînes de traitement existent en fait :

- *La première* est utilisée pour le tirage de l'échantillon des villages et pour obtenir rapidement les résultats prévisionnels ou définitifs à partir de fiches de dépouillement. Le logiciel utilisé est AGROSEN.

Il n'y a pas de moyen de stockage ni de sauvegarde. La DISA peut donc perdre à tout moment cette masse de données.

*La mission estime qu'il est nécessaire d'équiper ce service d'un moyen de stockage et de sauvegarde sérieux (Streamer par exemple).*

- *La seconde* consiste à saisir et exploiter les données brutes des questionnaires. Elle est réalisée sur SP6 au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires à Dakar.

a) Saisie - masque de saisie efficace et documenté

Sur ces deux chaînes de traitement, la saisie se fait avec des masques de saisie classiques mais il n'y a pas d'apurement systématique des fichiers, même à posteriori.

Il n'y a pas actuellement d'apurement systématique des fichiers, même à posteriori.

*La mission recommande que soit établi un véritable programme de saisie-apurement qui permette de corriger, au moment même de la saisie, les erreurs de codification et de vraisemblance.*

Une expérience de décentralisation de la saisie et des traitements informatiques au niveau des régions est tentée depuis 1995. Des micro-ordinateurs sont en cours d'installation. Une seule région est actuellement opérationnelle.

b) Exhaustivité des enregistrements par rapport à la collecte

Pour les dernières enquêtes, 1994/1995, 1995/1996, on nous a assuré que toutes les fiches collectées avaient été saisies.

Pour la campagne 1996/1997 sont saisies les fiches de dépouillement, à l'exception des fiches de dépouillement n° 4 bis dont la saisie était en cours, et les questionnaires, à l'exception des questionnaires n° 3 dont la saisie était en cours.

Il manque toute la région de Kaolack qui assure sa propre saisie et n'a pas encore terminé,

c) Calculs de précision

Les coefficients de variation ont été calculés sur les résultats de l'enquête de 1995/1996 en ce qui concerne les superficies des cinq principales cultures.

Les résultats sont donnés en annexe du rapport d'évaluation technique.

Les coefficients de variation sont acceptables au niveau national mais, au niveau des grandes régions agricoles, on peut s'interroger sur la précision des résultats lorsque le coefficient de variation frôle ou dépasse 25% pour des cultures relativement importantes.

*La mission recommande de chercher en priorité pourquoi les coefficients de variation sont si importants dans la région de Louga (de 24,5% pour l'arachide, de 63,8% pour le sorgho et de 32,8% pour le niébé), et de 25,4% pour le sorgho dans la région de Kaolack.*

Au niveau départemental, les coefficients de variation sont très variables. Certains dépassent 50% et atteignent parfois 100%. Même si les très fortes amplitudes se rapportent souvent à des cultures relativement peu importantes sur le plan national, on peut s'interroger sur l'opportunité de publier les résultats départementaux lorsqu'ils sont aussi peu fiables. Peut-être faudrait-il alors signaler à l'utilisateur qu'il s'agit d'estimations assez grossières.

*La mission recommande d'être très prudent lors de la publication des résultats et de s'en tenir aux seuls résultats significatifs (peut-être prévoir par exemple une rubrique : « total autres céréales »). Elle n'est pas favorable à la publication des coefficients de variation qui ne peuvent être compris que d'un public restreint et qui risquent de semer le trouble dans les esprits déjà si prompts à critiquer systématiquement les Statistiques.*

*Par contre, il serait très utile de rédiger, à la fin de chaque enquête, un rapport d'enquête avec, en plus des résultats, un rappel de la méthodologie et une appréciation sur la précision des résultats (coefficients de variation).*

### Publications

Il n'y a pas à proprement parler de publication statistique mais des rapports pour le Conseil interministériel. Il est cependant très important que les statistiques élaborées soient largement diffusées.

La Centrale d'information devrait être un moyen efficace pour faire des publications à condition d'être mieux renseignée et de disposer d'un programme plus performant.

*La mission recommande qu'un effort soit fait pour créer un Annuaire de statistiques agricoles et un bulletin trimestriel de statistiques agricoles qui ne se limiteraient pas à la présentation des résultats des enquêtes.*

### Documentation de l'enquête

Deux documents méthodologiques sont en cours de réactualisation et d'amélioration :

- le guide de l'enquêteur
- le guide du contrôleur

Ils devraient être prêts pour l'enquête 1997/1998

Il faudra que le guide de l'enquêteur précise la conduite à tenir dans le cas des cultures associées - affectation de la superficie entre les différentes cultures, pose des carrés de rendement, récolte des cultures comprises dans le carré. Il faut que l'enquêteur ait une méthode simple et rigoureuse à appliquer et que tous les enquêteurs appliquent la même méthode.

Il n'y a pas de manuel du superviseur ni de manuels de traitement des données (manuel de saisie-apurement des questionnaires, manuel de traitement informatique des données).

*La mission recommande de finaliser l'ensemble de la documentation d'enquêtes avant le lancement de l'enquête 1997/1998.*

### **2.2. Le système d'information sur les marchés céréaliers**

L'enquête vise à collecter et diffuser les prix des céréales pratiqués sur les principaux marchés du pays. Elle inclut également les prix des légumineuses.

Elle est réalisée par le **Commissariat à la Sécurité Alimentaire** rattaché à la Primature, et plus particulièrement par sa Cellule d'Etudes et d'Informations.

L'enquête se déroule dans de bonnes conditions et selon une méthodologie éprouvée.

### Organisation de la collecte - Contrôle

Le contrôle est effectué sur le terrain par les Inspecteurs régionaux du CSA et les cadres de la cellule centrale au cours de missions, la supervision est assurée par les cadres de la cellule centrale.

### Technique d'enquête - Questionnaires - Méthodes de mesures et d'estimation

L'enquête est réalisée sur 45 marchés (dont 4 à Dakar) répartis dans les 10 régions. Il s'agit de marchés ruraux hebdomadaires et de marchés quotidiens dans les villes.

Les enquêteurs n'ont pas de fiches de relevés systématiques. Toutes les informations recueillies par observation ou interview sont, en fin de marché, portées sur la « fiche de relevé » par l'Inspecteur régional qui la contrôle. Seule existe cette fiche de relevés.

### Traitements

Les données sont exploitées informatiquement au niveau central à l'aide d'EXCEL.

- Saisie - masque de saisie efficace et documenté

Il n'y a pas de masque de saisie ni de contrôle informatique systématique.

*Même si la méthode actuelle donne satisfaction, la mission recommande d'établir un véritable programme de saisie-apurement pour rendre les contrôles systématiques et pour faciliter le travail des agents.*

### Publications

*Comme l'an dernier, la mission recommande de faire une analyse temporelle des données puisque l'on dispose de séries de prix depuis 1987.*

### Documentation de l'enquête

Il existe un manuel unique, à la fois manuel de l'enquêteur, du contrôleur, de saisie et de traitement des données.

*La mission recommande de mettre à jour ce manuel.*

### **2.3. Le système d'information sur les marchés à bétail**

L'enquête a pour ambition de régulariser le marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués.

Elle est réalisée par le Bureau des Statistiques de la Direction de l'Elevage.

### Organisation de la collecte - Contrôle

L'enquête porte sur 15 marchés, 14 marchés hebdomadaires et 1 marché quotidien (Dakar).

Le questionnaire de l'enquête comporte deux fiches. L'une concerne les bovins, l'autre les petits ruminants.

Les fiches sont transmises par le canal des chefs des services régionaux de l'élevage au service central.

Dans le cadre du projet PARC (lutte contre la peste bovine) financé par le FED, 10 fax ont été installés au niveau des services régionaux de l'élevage. L'utilisation de ces fax pour l'envoi des fiches est déjà un progrès sans il reste le problème des marchés éloignés des centres régionaux.

La liaison entre ces marchés éloignés et le service régional le plus proche est aléatoire et se fait par tout moyen disponible, c'est dire qu'il n'est pas possible actuellement de compter sur une remontée en temps utile de toutes les informations recueillies.

Pour une information aussi conjoncturelle, ceci représente un lourd handicap et la Direction souhaiterait trouver une solution à ce grave problème.

Le contrôle est effectué par les Chefs des Services régionaux de l'élevage.

La supervision est assurée par le Chef du Bureau des statistiques lui même et par son collaborateur direct lorsque les moyens de déplacement le permettent. La fréquence de ces contrôles est actuellement insuffisante et il faudrait remettre le véhicule du bureau en bon état de marche.

### Technique d'enquête - Questionnaires - Méthodes de mesures et d'estimation

*La mission recommande de tout mettre en oeuvre pour donner au Bureau des Statistiques les moyens de transmission rapide nécessaires.*

#### Traitements

- Saisie - masque de saisie efficace et documenté

Les fiches sont intégralement saisies avec SP6 au niveau central.

Il n'y a pas de masque de saisie.

*La mission recommande de faire un véritable programme de saisie-apurement.*

Il n'y a pas de matériel de sauvegarde des données. Celles-ci sont sur disquettes.

*La mission recommande d'équiper le bureau d'un Streamer car le volume des données devient important et il ne faudrait pas prendre le risque de tout perdre.*

### Publications

Les résultats sont publiés mensuellement avec deux bons mois de retard dans un bulletin appelé « suivi des marchés à bétail ». On ne peut faire plus vite tant que ne sera pas résolu le problème de transmission des fiches d'enquêtes.

Cette publication est diffusée en une cinquantaine d'exemplaires mais la demande semble plus importante.

Il n'y a pas de communiqués par voie de presse ou par radio, les délais d'obtention des résultats ne le justifiant pas.

### Documentation de l'enquête

Il existe un guide de remplissage des questionnaires mais pas de manuel de traitement des données. Il faut dire que c'est le responsable de l'enquête qui s'en charge.

## **3. Les activités de l'Animation locale**

Durant cette année, l'Animateur local s'est encore tout particulièrement attaché à faire respecter les conditionnalités du projet DIAPER par le Gouvernement Sénégalais :

- Il lui a fallu tout d'abord intervenir pour faire aboutir les démarches administratives destinées à régler le problème de la participation de l'Etat pour la campagne 1996/1997.
- Il est ensuite intervenu de nombreuses fois auprès des instances compétentes pour que l'Etat inscrive dans son budget de fonctionnement, sur une ligne budgétaire spécifique, sa participation aux frais de collecte pour la campagne 1997/1998.

L'Animateur local participe activement aux réunions de la Composante Nationale et notamment à celles du Comité technique interministériel de suivi de la campagne agricole.

L'Animateur local s'est beaucoup impliqué cette année sur le plan technique dans la préparation et l'exécution de l'enquête agricole. Il participe aux réflexions méthodologiques (préparation de l'enquête et exploitation des données recueillies) de la DISA et a participé personnellement aux stages de recyclage des enquêteurs.

Il suit également de près le projet de Recensement National de l'Agriculture

L'Animateur local participe aux réunions des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire :

- Composante nationale
- Comité des Experts (qui remplit les fonctions de Comité de Sécurité Alimentaire)

- Groupe pluridisciplinaire de Suivi des groupes et zones à risque alimentaire (chaque mois)
- Cellule agro-sylvo-pastorale d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire (CASPAR)
- Groupe de travail pluridisciplinaire initié par le Ministre de l'Agriculture

#### 4. La gestion du Devis-Programme 1996/1997

Au 6 Décembre, le niveau d'exécution du budget est de:

- 67,5 % pour l'enquête agricole (91,7 % pour la collecte)
- 0 % pour le Système d'information sur les marchés céréaliers
- 60,8 % pour le Système d'information sur les marchés à bétail
- 22,0 % pour l'Animation locale

Il n'y a pas eu la moindre exécution du Devis-Programme pour le SIM céréales. Le Comité de Sécurité Alimentaire a en effet obtenu du Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire un budget suffisant à lui seul pour assurer le fonctionnement de l'enquête jusqu'en Mars 1997. Il n'a donc pas jugé utile d'utiliser les crédits de fonctionnement de DIAPER pendant cette période. Il voudrait cependant mobiliser les crédits d'équipement prévus dans DIAPER. Ce cas ne semble pas avoir été prévu et pose problème.

L'Animateur local et le Directeur du Comité de Sécurité Alimentaire s'efforcent de trouver une solution.

#### 5. Mise en oeuvre des conditionalités

##### 5.1. Le Comité de Sécurité Alimentaire

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture (Ordonnateur National du FED), a désigné le Comité des Experts (créé en 1987 pour évaluer la situation alimentaire nationale et qui se réunit régulièrement) comme jouant le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire.

Un projet de décret portant création d'un Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA) est actuellement introduit pour signature dans le but de relever le niveau de représentativité décisionnelle de ce cadre de concertation politique.

##### 5.2. La prise en charge des opérations de collecte par l'Etat en 1996/1997

Dans le Devis-Programme 96/97, l'Etat devait prendre en charge 40,4 % des frais de collecte, ce qui représentait 18,2 Millions au total :

- 11,3 Millions pour l'enquête agricole
- 3,1 millions pour le suivi des marchés céréaliers
- 3,8 millions pour le suivi des marchés à bétail

Le Ministre de l'Agriculture avait demandé l'inscription de 10,8 millions de F. CFA et de 3,1 millions de F. CFA sur des lignes distinctes du budget de fonctionnement de l'Etat. Bien que le principe d'une telle inscription ait été accepté au niveau du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), cette proposition n'a finalement pas été retenue et la contrepartie n'est pas passée dans la loi de finances 1996.

La contrepartie de l'Etat Sénégalais a néanmoins été obtenue, en Mars 1996, à titre de subvention au ministère de l'Agriculture en appui de l'enquête agricole et du suivi des marchés à bétail, sur le Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire (FCCAA) pour un montant de 14.750.000 frs. CFA.

## 6. Le Devis-Programme 1997/1998

### 6.1. Les activités programmées

Les activités programmées sont les mêmes que dans le Devis-Programme 1996/1997.

La DISA souhaite réaliser une enquête agricole complémentaire dans la zone de décrue du fleuve Sénégal.

La Direction du Commerce Intérieur souhaite l'appui de DIAPER pour réaliser son enquête sur les stocks privés de céréales.

### 6.2. La prise en charge des opérations de collecte par l'Etat en 1997/1998

Au moment du passage de la mission, le Budget n'est pas encore voté. Les dernières informations obtenues laissent à penser que l'Etat Sénégalais respectera cette conditionalité puisque le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a inscrit 67 Millions pour 1997 dans le Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) qui doit être soumis à l'Assemblée très prochainement.

C'est déjà un progrès par rapport à l'année dernière mais ce n'est pas encore ce qui était souhaité, à savoir l'inscription dans le Budget de fonctionnement.

### 6.3. Les Budgets prévisionnels 1997/1998

Des recommandations qui précèdent et des demandes des différentes Structures découle la proposition de Devis-programme suivante : (en Frs. CFA)

|   |            |
|---|------------|
| Enquête agricole (y compris extension volet décrue) | 32 088 900 |
| Système d'information sur les marchés céréaliers    | 8 050 000  |
| Suivi des marchés à bétail                          | 7 998 000  |
| Animation locale                                    | 22 180 100 |
|   | -----      |
|   | 70 317 800 |

Le montant global des frais de collecte s'élevant à 44 587 000 frs.CFA, la participation de l'Etat à ces frais à concurrence de 67% devrait donc être de 29 873 759 frs.CFA (voir ci-avant les mesures envisagées).

Dans le total ci-dessus, ne figure pas l'enquête sur les stocks privés qui, si elle est retenue, sera considérée comme enquête pilote et prise en charge par l'ECA.

*La mission recommande, une fois de plus, que le Chef de la Délégation de la Commission Européenne, l'Animateur local du DIAPER et les Directeurs concernés dans le dispositif DIAPER fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir cette inscription dans le budget de fonctionnement de 1998 des Directions impliquées. Il en va de la pérennité des enquêtes après DIAPER..*

## I - Evaluation

### 1.1. Aspects institutionnels

Sont impliqués dans le dispositif DIAPER:

- Le Ministère de l'Agriculture par:

- sa Direction de l'Agriculture, pour « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles (DISA)
- sa Direction de l'Elevage, pour le « système d'information sur les marchés à bétail »

- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire pour le « système d'information sur les marchés céréaliers ».

Notons la nomination en Mars 1996 de Monsieur Harouna SOUMARE, Ingénieur Agronome, au poste de Chef de la Division des Statistiques Agricoles (DISA).

#### 1.1.1. **Animation locale**

L'animation locale est toujours hébergée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui a mis à sa disposition deux bureaux.

##### a) **Niveau d'intégration de l'animation locale dans la structure d'accueil et dans la composante nationale**

La mission confirme ce qui avait été constaté lors de la mission de Décembre 1995.

L'Animateur local est parfaitement intégré dans le dispositif DIAPER et nous avons pu constater combien il était apprécié et écouté par les différentes Structures.

Il assure un suivi très précis des dépenses réalisées dans le cadre des Devis-programmes.

Il travaille en liaison étroite avec la Division des Statistiques Agricoles et intervient très efficacement sur le plan technique jusqu'au niveau de l'exécution sur le terrain et de l'exploitation des fichiers informatiques

L'Animateur local participe activement aux réunions de la Composante Nationale et des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire ; Groupe pluridisciplinaire des zones à risque - Comité technique interministériel de suivi de la campagne agricole - Comité des Experts (faisant fonction de Comité de Sécurité Alimentaire)- Groupe de travail pluridisciplinaire initié par le Ministre de l'Agriculture, etc...

### b) Personnel d'appui

Outre l'Animateur local, Ingénieur Statisticien-Economiste, le personnel comprend une Secrétaire-comptable.

### c) Moyens de travail

L'Animation locale dispose d'un véhicule FIAT de 1988, d'un modèle périmé, en très mauvais état et de plus en plus difficilement réparable.

Il est par ailleurs correctement équipé.

#### Inventaire du matériel de bureau (DIAPER III)

| Ordinateurs<br>(type processeur)                  | Equipement<br>(Ram DD) | Sécurité électrique<br>(existence onduleur) | Sécurité données<br>système de sauve-<br>garde) | Affectation<br>(lieu, tâches) |
|---|------------------------|---|---|-------------------------------|
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non   | Animateur local               |
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non   | Secrétaire comptable          |
| Portable Compaq 486                               |                        |   |   | Animateur local               |
| Imprimante HP                                     | laser                  |   |   | Animateur local               |
| Imprimante Epson                                  | matricielle            |   |   | Secrétaire comptable          |
| Imprimante Canon                                  | BJ jet d'encre         |   |   | Animateur local               |
| <b>Couverture des besoins (matériel manquant)</b> |                        |   |   |                               |
|   |                        |   |   |                               |

#### Autre matériel de bureau (DIAPER III)

| Type                          | Etat | Affectation<br>(lieu, tâches) | Observations |
|-------------------------------|------|-------------------------------|--------------|
| 1 Photocopieur Canon NP 1550  | bon  | Animateur local               |              |
| Télécopieur                   | bon  | Animateur local               |              |
| 1 Climatiseur                 | bon  | Animateur local               |              |
| <b>Couverture des besoins</b> |      |                               |              |
|                               |      |                               |              |

#### 1.1.2. Composante nationale

En tant que cadre de concertation technique chargé de la production coordonnée de données statistiques en matière de Sécurité alimentaire, la Composante Nationale existe au Sénégal et fonctionne surtout à travers son « noyau dur » composé des Directions de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Prévision et de la Statistique et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Le chef de file de cette structure est la Direction de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture et plus précisément le Chef de la Division des Statistiques Agricoles (DISA).

**a) Textes de création / ou cadre informel**

Il s'agit d'un cadre informel qui existe déjà depuis plusieurs années et qui fonctionne régulièrement.

**b) Structures participantes**

Sa composition n'a pas changé depuis l'année dernière (se reporter au rapport de la mission d'Evaluation-Programmation de Décembre 1995).

**c) Mode de fonctionnement**

La Composante Nationale fonctionne assez régulièrement selon un calendrier lié à la sortie des prévisions de récoltes et des résultats définitifs et donc aux activités de la DISA.

A ce jour, n'ayant pas d'existence officielle, les réunions se font de façon informelle sur convocation du Directeur de l'Agriculture.

La Composante Nationale a tenu cette année deux réunions, en Août et en Octobre.

La première a examiné :

- les résultats de la campagne agricole 1995/1996 et les bilans céréaliers ex-post 94/95 et prévisionnel 95/96 à mi-parcours
- la situation des marchés à bétail
- la situation des marchés céréaliers et des zones à risques.

La seconde a examiné :

- le déroulement de la campagne agro-pastorale 1996/1997
- l'évaluation préliminaire de la campagne 1996/1997
- les éléments des bilans céréaliers ex-post et prévisionnel
- la situation alimentaire

**d) Capacité de coordination à la production des informations statistiques**

Les Structures participent activement aux réunions et de façon efficace mais il n'en reste pas moins vrai que l'essentiel des résultats proviennent de l'enquête agricole permanente.

**e) Appréciation des appuis tant matériels que techniques/formation existants provenant d'autres bailleurs**

Néant

## 1.2. Activités

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture (DISA/DA),
- « l'enquête suivi des marchés céréaliers » réalisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire dans le cadre du système d'information sur les marchés,
- « l'enquête suivi des marchés à bétail » réalisée par la Direction de l'élevage dans le cadre du système d'information sur les marchés.

### 1.2.1. Les enquêtes

#### a) L'enquête agricole permanente

L'enquête agricole annuelle vise à recueillir des informations structurelles (démographie, équipements, intrants, etc...) et conjoncturelles (superficies emblavées et rendements des principales cultures pratiquées, stocks paysans) sur les exploitations agricoles afin d'établir des prévisions de récoltes céréalières et d'estimer les productions agricoles définitives.

Elle couvre l'ensemble des zones agricoles du pays à l'exception des zones urbaines et périurbaines, des zones aménagées et/ou encadrées.

Cette enquête annuelle par sondage a pour objectif d'obtenir des données significatives au niveau du département. Elle a été réalisée en 1996/97 selon la méthodologie utilisée depuis de nombreuses années.

Les prévisions de récolte ont pu être disponibles à temps (Octobre) et les résultats définitifs sont en cours d'élaboration.

Rappelons qu'une évaluation technique de l'enquête a été réalisée en Juin 1996. La mission a tenu compte de ce rapport pour établir ses propres propositions.

*Il ne semble pas nécessaire, pour l'instant, de revoir la méthodologie utilisée. Il est par contre nécessaire d'apporter des améliorations dans son application.*

| Enquête agricole permanente - Campagne 1996/1997 |            |                                  |                      |
|--|------------|----------------------------------|----------------------|
| Partenaires extérieurs                           | Nom        | Type de participation            | % du Budget total    |
|  | DIAPER III | Indemnités, carburant, matériels | 70,2 % du D.P. total |
|  | (1)        |                                  |                      |
| Partenaires nationaux                            | néant      |                                  |                      |

(1) La CASPAR a mis à la disposition de la DISA, pour équiper les régions, 3 micro-ordinateurs, 3 imprimantes et 3 onduleurs financés par la FAO (projet Système d'Alerte Rapide).

### 1) Ressources humaines

La DISA est maître d'oeuvre de l'enquête. Elle bénéficie de l'appui des services décentralisés de la Direction de l'Agriculture. Sur le plan technique, elle bénéficie de l'appui de la Direction de la Prévision et de la Statistique.

La Division des statistiques agricoles comprend actuellement au niveau central :

- 3 Ingénieurs Agro-économistes
- 3 Ingénieurs Agronomes
- 2 Ingénieurs des travaux agricoles
- 3 Ingénieurs des travaux statistiques
- 1 Secrétaire

| Personnel                         | Nombre prévu | Nombre utilisé | Imputation budgétaire |
|-----------------------------------|--------------|----------------|-----------------------|
| Enquêteurs à plein temps          |              |                |                       |
| Enquêteurs à temps partiel        | 140          | 140            | Agents du MA          |
| Contrôleurs                       |              |                |                       |
| Chefs de secteurs agricoles       | 28           | 28             | Agents du MA          |
| Superviseurs régionaux            |              |                |                       |
| Inspecteurs rég. de l'agriculture | 10           | 10             | Agents du MA          |
| Superviseurs nationaux            |              |                |                       |
| Agronomes                         | 2            | 2              | Agents du MA          |
| I T S                             | 1            | 1              | Agent du MA           |
| Agents de dépouillement/saisie    |              |                |                       |
| Informaticiens                    |              |                |                       |
| I T S                             | -            | 2              | Agent du MA           |
| I T A                             | 1            | 1              | Agent du MA           |
| Analystes                         |              |                |                       |
| Ingénieur agro-économiste         | 1            | 3              | Agent du MA           |
| Agent centrale information        |              |                |                       |
| Ingénieur agronome                | 1            | 1              | Agent du MA           |
| I T A                             | -            | 1              | Agent du MA           |
| Autres agents                     |              |                |                       |
| Secrétaire                        | 1            | 1              | Agent du MA           |

Il n'y a toujours pas de personnel d'enquêtes propre à la DISA. Les agents enquêteurs et les contrôleurs sont des agents polyvalents du Ministère de l'agriculture qui dépendent des Inspecteurs régionaux de l'agriculture.

Les besoins réels en personnel d'enquête sont de :

- 10 Superviseurs régionaux, Inspecteurs régionaux de l'agriculture
- 28 Contrôleurs, Ingénieurs des travaux agricoles, Chefs de secteurs agricoles
- 140 Enquêteurs, Agents techniques de l'agriculture

mais la situation actuelle oblige la DISA à former aux techniques d'enquêtes tous les agents de terrain susceptibles d'intervenir dans l'enquête (250 environ) car elle ne sait pas à l'avance quels sont ceux qui interviendront effectivement.

La DISA n'a donc pas la maîtrise de ces agents et il ne semble pas réaliste de penser pouvoir créer prochainement un réseau permanent d'enquêteurs.

*La mission recommande donc de profiter de la mise en oeuvre prochaine de la politique de « Régionalisation » pour obtenir la nomination de « Responsables des statistiques agricoles» au niveau de chaque Inspection Régional, ce qui serait déjà une étape pour un meilleur suivi de l'exécution des enquêtes.*

## 2) Organisation de la collecte - Déroulement de l'enquête - Contrôle

La DISA ne dispose, au niveau central, que d'un véhicule léger en très mauvais état et pas de véhicule pour assurer les missions de supervision. Sur le terrain, ce sont les véhicules des Inspections Régionales et des Secteurs Agricoles qui sont mis à contribution, ce qui n'est pas sans poser des problèmes.

### Déroulement de l'enquête

Les stages de recyclage des agents de terrain ont eu lieu cette année en Mai. Il y a eu 10 centres de formation animés par deux équipes de formateurs.

Ces stages ont duré en moyenne 2 jours par centre de formation (Une journée de rappels méthodologiques en salle, une journée d'exercices sur le terrain), ce qui est trop court compte tenu de la non spécialisation des agents et ne permet pas de faire suffisamment de travaux pratiques sur le terrain.

L'enquête elle même se déroule en 4 phases comme décrit dans le rapport de la mission d'évaluation de l'an dernier. Pour la campagne 1996/1997, les différentes phases se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- 1<sup>o</sup> phase - début Juin
- 2<sup>o</sup> phase - fin Août, début Septembre
- 3<sup>o</sup> phase - fin Septembre
- 4<sup>o</sup> phase - en cours début Décembre

Ce calendrier est bon et permet d'établir à temps aussi bien les résultats prévisionnels que les résultats définitifs.

### Contrôle

Le manque de moyens de locomotion au niveau central ne permet pas d'effectuer sur le terrain les missions de contrôle et de supervision qui seraient pourtant bien nécessaires pour s'assurer du bon déroulement de l'enquête. D'où la nécessité de mettre en place un système de contrôle sur le terrain plus systématique et plus efficace.

Il semble, et la DISA en est consciente, qu'il y ait de gros efforts à faire ou à poursuivre dans ce sens. Ceci devrait se traduire par l'amélioration des questionnaires, l'élaboration de fiches de contrôle, la finalisation des manuels d'enquêteurs et de contrôleurs afin de les rendre plus clairs et plus directifs, une meilleure formation des contrôleurs etc.... Ces différents aspects du contrôle sont repris dans la suite de ce rapport.

*Sur un plan général, la mission recommande que tout élément de calcul utilisé par l'enquêteur soit systématiquement inscrit sur les fiches d'enquêtes afin que l'or soit en mesure de savoir ce qui a été fait et d'en contrôler la pertinence.*

La mission a noté que, pour la première fois, les superviseurs régionaux avaient adressé à la DISA un compte-rendu des missions de contrôle qu'ils avaient effectuées. Malheureusement, ces rapports de mission s'avèrent trop littéraires et ne permettent pas à la DISA de suivre véritablement le déroulement de l'enquête.

*La mission recommande à la DISA d'établir un canevas pour l'élaboration de ces rapports de mission sur le terrain et de faire en sorte que les superviseurs régionaux le respectent de mieux en mieux à l'avenir. Ceci va de pair avec la nécessité de faire remplir des fiches de contrôle par les contrôleurs et d'en assurer la remontée à la Division des statistiques.*

### **3) Technique d'enquête - Questionnaires- Méthodes de mesures et d'estimation**

| <b>Méthodologie et type de tirage</b> | <b>Nom</b>  | <b>Nombre prévu</b>   | <b>Nombre après apurement</b> |
|---------------------------------------|---|---|-------------------------------|
| Niveau de signification               | Départements  | 28  |                               |
| Unités du 1° degré                    | Villages  | 480   |                               |
| Unités du 2° degré                    | Ménages agricoles<br>(= exploitations)  | 2 400   |                               |
| Unités du 3° degré                    |   |   |                               |
| Carrés de rendement                   |   |   |                               |
| <b>Variables observées</b>            | <b>Méthodes de mesures</b>  | <b>Méthodes de traitement</b>   | <b>Calcul de précision</b>    |
| Population agricole                   | - Recensement des ménages des villages de l'échantillon<br>- Dénombrement des membres des ménages agricoles | Saisie informatique des questionnaires « Village » et « ménage » au niveau national           |                               |
| Superficies                           | mesure des parcelles par arpентage  | Dépouillement manuel sur fiches de saisie en région et saisie informatique au niveau national | oui                           |
| Rendements prévisionnels              | comptage des épis dans les sous-carrés de densité   | Dépouillement manuel sur fiches de saisie en région et saisie informatique au niveau national |                               |
| Rendements définitifs                 | pesées de la récolte des carrés de rendement  | Dépouillement manuel sur fiches de saisie en région et saisie informatique au niveau national |                               |
| Stocks paysans avant récolte          | interview   | Dépouillement manuel sur fiches de saisie en région et saisie informatique au niveau national |                               |
| Utilisation Intrants                  | interview   | informatique  |                               |
| Matériel agricole                     | interview   | informatique  |                               |
| Cheptels                              | interview   | informatique  |                               |

## Le plan de sondage

C'est une enquête annuelle par sondage à deux degrés conçue pour obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque département (il y a 28 départements ruraux). Les unités primaires sont des villages et les unités secondaires des exploitations agricoles.

La base de sondage des unités primaires est la liste de tous les villages du Recensement de la population de 1988.

Au niveau du département, le tirage des villages se fait à probabilités inégales, avec remise, proportionnellement à leur taille en ménages au recensement de 1988.

L'échantillon des villages est renouvelé tous les ans. Il se compose de 480 villages.

Un recensement de chaque village-échantillon permet d'établir la liste des exploitants agricoles du village et sert de base de sondage du 2<sup>o</sup> degré.

Les unités secondaires sont les exploitations. Dans chaque village échantillon on tire, par un tirage aléatoire simple sans remise, 5 exploitations agricoles parmi les exploitations agricoles du village, ce qui fait un total de 2400 exploitations enquêtées

L'échantillon est entièrement renouvelé chaque année. On pourrait éviter de faire chaque année un recensement des villages de l'échantillon.

*Si l'échantillon doit être renouvelé chaque année, la mission recommande de conserver le même échantillon d'unités primaires (villages) pendant trois ou quatre ans et de renouveler l'échantillon des exploitations.*

## Les questionnaires

L'enquête de la campagne 1996/1997 comporte 8 fiches.

- Le questionnaire « village »
- Fiche n° 1 : Recensement démographique du ménage
- Fiche n° 1 bis : Recensement de l'équipement du ménage (matériels, cheptel, engrains, semences)
- Fiche n° 2 bis: Recensement des parcelles emblavées du ménage (la fiche n°2 sur les intentions d'emblavure a été abandonnée cette année)
- Fiche n° 3 : Levé des superficies des parcelles du ménage
- Fiche n° 4 : Evaluation des stocks paysans de céréales
- Fiche n° 5 : Rendement prévisionnel des parcelles du ménage
- Fiche n° 6 : Rendement post-récolte des parcelles du ménage

La mission a constaté avec satisfaction que, suite à sa recommandation de l'an dernier, la DISA fait établir désormais systématiquement par l'enquêteur pour chaque village-échantillon une fiche de décompte démographique de la population du village.

Pour l'enquête 1996/1997, la DISA a amélioré le questionnaire village en y incluant des informations sur l'effectif du ménage et l'activité agricole du chef de ménage, modifié légèrement la fiche sur l'équipement du ménage et la fiche de levé des superficies des parcelles.

Le questionnaire est renseigné en partie par interview:

- composition du ménage agricole et activité de ses différents membres,
- les matériels utilisés par type de matériel
- les engrains utilisés par type d'engrain
- les semences utilisées par culture
- date des semis
- quantités stockées par les paysans

et en partie par mesures effectuées par les enquêteurs:

- les éléments nécessaires au calcul des superficies emblavées des parcelles (longueur des côtés et angles)
- production des carrés de rendement

*La conception des questionnaires est bonne mais il semble que l'on pourrait améliorer la présentation de certaines fiches pour mieux l'adapter à la saisie informatique. De plus, le traitement des cultures associées devra figurer sur les fiches.*

Il semble d'autre part assez lourd de faire remplir et d'exploiter les fiches n°1 et 1 bis chaque année car elles contiennent essentiellement des données de structure qui varient certainement peu d'une année à l'autre.

*La mission renouvelle sa proposition de l'an dernier de ne faire la partie Structure des questionnaires (fiches n°1 et 1bis) qu'une année sur trois (ou quatre).*

## Taux de couverture

Sur l'échantillon de l'enquête agricole de 1996/1997, il nous a été annoncé un taux de couverture de 100 % pour l'échantillon de villages et pour l'échantillon d'exploitations.

Pour les carrés de rendement, la couverture a été incomplète lors de l'enquête sur les rendements prévisionnels et les fiches d'enquêtes sur les rendements définitifs ne sont pas encore rentrées au niveau central. Aucune estimation du taux de couverture ne peut donc être donnée.

## Méthodes de mesures et d'estimation

### La mesure des superficies

La mesure des superficies est effective sur toutes les parcelles des exploitations de l'échantillon. Elle se fait selon la méthode classique qui consiste à mesurer les longueurs des côtés de la parcelle et les angles qu'ils font entre eux. Un programme sur calculatrices de poche permet d'obtenir sa surface.

Le problème de l'estimation des superficies des cultures associées est pris en compte par la DISA mais ne concerne, paraît-il, que 10% des cultures. Le nombre de cultures retenues par parcelle est limité à deux. S'il existe plus de deux cultures sur la parcelle, les autres sont négligées, ce qui est, paraît-il assez rare.

Dans chaque parcelle, une superficie est attribuée à chaque culture. On affecte à la culture principale la superficie totale multipliée

- soit par le ratio- quantité de semence réellement utilisée par l'exploitant / quantité de semence nécessaire en culture pure
- soit par le ratio- densité de culture dans la parcelle/densité théorique en culture pure.

La différence entre la superficie totale et la superficie attribuée à la culture principale est affectée à la seconde culture.

Il n'y a pas de trace dans les fiches d'enquête de la méthode utilisée par l'enquêteur. Ce qui interdit tout contrôle.

De façon plus globale, on peut dire que le problème des cultures associées n'est pas traité actuellement de façon satisfaisante par la DISA.

*La mission estime qu'il est indispensable que la DISA, même s'il lui faut adopter des conventions plus ou moins discutables, se fixe une méthode précise pour la prise en compte des cultures associées et s'y tienne.*

*On pourrait, par exemple, relever les superficies en notant le type d'association et mesurer ensuite les rendements des différentes cultures pour les différentes associations. On pourrait ainsi estimer les superficies cultivées et les productions des différents produits. Il serait possible ensuite, si on le souhaite, de calculer des superficies en équivalent de cultures pures.*

#### *La mesure des rendements*

Par culture, il y a tirage d'un échantillon de parcelles (1/5) parmi l'ensemble des parcelles des exploitations-échantillon du village (indépendamment de l'importance de la culture sur la parcelle) sur lesquelles sera posé un/ou des carrés de rendements (de 5 m de côté). On pose plusieurs carrés si la superficie de la parcelle dépasse un hectare. (un carré par hectare)

Un sous-carré de rendement de 2 m de côté est posé dans chaque carré de rendement pour déterminer les rendements prévisionnels par simple comptage des épis.

On compte des pieds ou des épis pour obtenir les rendements prévisionnels et on pèse la récolte des carrés de rendements pour obtenir les rendements définitifs.

On calcule ensuite par culture un rendement moyen (simple moyenne des rendements des carrés observés) au niveau du village. On calcule enfin par culture un rendement moyen départemental en pondérant les rendements des villages par les superficies emblavées de ces mêmes villages.

Dans le cas des cultures associées, la méthode de mesure des rendements n'est actuellement pas très bien définie. (Voir la proposition faite ci-avant pour la mesure des superficies).

#### *L'estimation des prévisions de récoltes*

La prévision des récoltes est faite par moyenne des estimations obtenues

- à partir du comptage des épis potentiels (nombre d'épis x poids en grains des 5 dernières années x 0,70 pour tenir compte des pertes)
- et à partir des déclarations faites par les paysans.

On remarque que les responsables techniques de l'enquête n'ont aucun moyen de contrôle sur les éléments utilisés dans ces calculs (poids moyen en grains des 5 dernières années, coefficient de 0,70).

#### *L'estimation des résultats définitifs*

Les superficies et les rendements des principales cultures sont calculés par village à partir des fiches de dépouillement.

L'estimation au niveau départemental se fait par application d'un coefficient d'extrapolation déterminé par le plan de sondage selon la formule suivante :

$$Y = \frac{M}{5n} \cdot \sum_{i=1}^n \frac{M_i}{M_{di}} y_i$$

$$CV = \frac{\sqrt{v(Y)}}{Y} \quad \text{où :}$$

M le nombre total des ménages des villages ruraux du département en 1988

n le nombre de villages de l'échantillon du département

M<sub>i</sub> le nombre de ménages agricoles du village i

M<sub>di</sub> le nombre total des ménages du village i en 1988

y<sub>i</sub> total de la variable dans le village i

Y estimation du total de la variable du département

v(Y) estimation de la variance de Y

CV Coefficient de variation

Il est ressorti de l'évaluation technique que la tendance est généralement de calculer les coefficients d'extrapolation à partir des seuls éléments des plans de sondage et non à partir des éléments réellement constatés. Il faudra évidemment remédier à ce travers.

#### 4) Traitements

Seuls, deux micro-ordinateurs peuvent être utilisés pour le traitement des données, l'un à plein temps, l'autre à temps partiel.

Il n'y a donc pas d'apurement systématique des fichiers, même à posteriori.

*La mission recommande que soit établi un véritable programme de saisie-apurement qui permette de corriger, au moment même de la saisie, les erreurs de codification et de vraisemblance, mais aussi les réponses incohérentes entre les différentes données recueillies.*

Deux chaînes de traitement existent en fait :

- *La première* est utilisée pour le tirage de l'échantillon des villages et pour obtenir rapidement les résultats prévisionnels ou définitifs. Au fur et à mesure du déroulement de l'enquête, les Chefs de Secteurs agricoles font une exploitation des principales données des fiches d'enquêtes sur des fiches de dépouillement (au nombre de 5).

Ces fiches ont été décrites dans le rapport de la mission d'évaluation de l'an dernier.

Ces fiches de dépouillement sont envoyées au service central qui les saisit sur micro-ordinateur et les exploite informatiquement à l'aide du logiciel AGROSEN conçu à partir de DBASE IV. On peut ainsi faire les estimations rapides et sortir les principaux résultats définitifs.

Les données de l'enquête sont alors extrapolées au niveau départemental.

Le disque dur du micro-ordinateur sur lequel cette saisie est faite est pratiquement saturé. Ce micro est d'autre part assez lent pour pouvoir efficacement travailler sur les fichiers à des fins de calculs et d'analyse.

Il n'y a pas de moyen de stockage ni de sauvegarde. La DISA peut donc perdre à tout moment cette masse de données.

*La mission estime qu'il est nécessaire d'équiper ce service d'un moyen de stockage et de sauvegarde sérieux (Streamer par exemple).*

- *La seconde* consiste à saisir et exploiter les données brutes des questionnaires. Elle est réalisée au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires à Dakar.

En fin d'enquête les questionnaires remontent au service central qui les saisit avec le logiciel SP6.

Les fichiers SP6 peuvent être transférés sur DPS et être utilisés à des fins d'analyse plus approfondie.

- Saisie - masque de saisie efficace et documenté

Sur ces deux chaînes de traitement, la saisie se fait avec des masques de saisie (DBASE et SP6) classiques. Pour la saisie avec SP6, il existe un manuel d'utilisation.

Dans les deux cas sont prévues des fourchettes en dehors desquelles les données sont refusées.

Sur SP6, le gestionnaire des fichiers fait ensuite les tests de cohérence qu'il juge bon de faire mais ces tests ne sont pas systématiquement prévus.

Il n'y a donc pas d'apurement systématique des fichiers, même à posteriori.

*La mission recommande que soit établi un véritable programme de saisie-apurement qui permette de corriger, au moment même de la saisie, les erreurs de codification et de vraisemblance, mais aussi les réponses incohérentes.*

*Décentralisation de la saisie et des traitements informatiques*

Une expérience de saisie en régions des données de l'enquête est en cours. Deux régions ont été dotées de micros, Kaolack et St Louis. Pour l'instant, seule la région de Kaolack semble en mesure de saisir ses fiches d'enquêtes.

Quatre autres régions ont été équipées de micro mais ne sont pas encore en état de faire de la saisie.

*La mission recommande la prudence dans la mise en place des traitements informatiques décentralisés.*

- Exhaustivité des enregistrements par rapport à la collecte

En 1993/1994 une partie seulement de l'enquête a pu être réalisée. Les données sont donc incomplètes pour cette campagne.

Pour les enquêtes ultérieures, on nous a assuré que toutes les fiches collectées avaient été saisies.

- état des fichiers

Au moment du passage de la mission, étaient saisies avec AGROSEN (première chaîne de traitement) :

- les fiches de dépouillement de la campagne 1994/1995
- les fiches de dépouillement de la campagne 1995/1996
- les fiches de dépouillement de la campagne 1996/1997, à l'exception des fiches de dépouillement n° 4 bis dont la saisie était en cours. Il manque toute la région de Kaolack qui assure sa propre saisie et n'a pas encore terminé,

et avec SP6 (deuxième chaîne de traitement) :

- les questionnaires de la campagne 1994/1995
- les questionnaires de la campagne 1995/1996
- les questionnaires de la campagne 1996/1997, à l'exception des questionnaires n° 3 dont la saisie était en cours.

#### - Calculs de précision

Les coefficients de variation ont été calculés sur les résultats de l'enquête de 1995/1996 en ce qui concerne les superficies des cinq principales cultures.

Les résultats sont donnés en annexe du rapport d'évaluation technique.

Les coefficients de variation sont acceptables au niveau national mais, au niveau des grandes régions agricoles, on peut s'interroger sur la précision des résultats lorsque le coefficient de variation frôle ou dépasse 25% pour des cultures relativement importantes.

*La mission recommande de chercher en priorité pourquoi les coefficients de variation sont si importants dans la région de Louga (de 24,5% pour l'arachide, de 63,8% pour le sorgho et de 32,8% pour le niébé), et de 25,4% pour le sorgho dans la région de Kaolack.*

Au niveau départemental, les coefficients de variation sont très variables. Certains dépassent 50% et atteignent parfois 100%. Même si les très fortes amplitudes se rapportent souvent à des cultures relativement peu importantes sur le plan national, on peut s'interroger sur l'opportunité de publier les résultats départementaux lorsqu'ils sont aussi peu fiables. Peut-être faudrait-il alors signaler à l'utilisateur qu'il s'agit d'estimations assez grossières.

*La mission recommande d'être très prudent lors de la publication des résultats et de s'en tenir aux seuls résultats significatifs (peut-être prévoir par exemple une rubrique : « total autres céréales »). Elle n'est pas favorable à la publication des coefficients de variation qui ne peuvent être compris que d'un public restreint et qui risquent de semer le trouble dans les esprits déjà si prompts à critiquer systématiquement les Statistiques.*

*Par contre, il serait très utile de rédiger, à la fin de chaque enquête, un rapport d'enquête avec, en plus des résultats, un rappel de la méthodologie et une appréciation sur la précision des résultats (coefficients de variation).*

## **5) Publications**

Les résultats des enquêtes permettent notamment à la Direction de l'Agriculture d'établir les rapports examinés par le « Comité des Experts » (qui joue le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire). Ils en constituent même l'essentiel.

La DISA a d'ailleurs renforcé sa cellule d'analyse comme il avait été recommandé de le faire.

#### a) Publications produites

- La Division des Statistiques agricoles établit chaque année:

- pour le 15 Octobre un **rappor**t sur les « Prévisions de récoltes de la campagne agricole », destiné au Comité des Experts mais qui est diffusé à près de 250 exemplaires et qui est très demandé

- en Janvier une **publication** sur les « Résultats définitifs de la campagne » avec des commentaires qui est diffusé à près de 250 d'exemplaires.

Ce ne sont pas à proprement parler des publications statistiques mais des rapports pour le Conseil interministériel.

*La mission recommande qu'un effort soit fait pour créer un Annuaire de statistiques agricoles et un bulletin trimestriel de statistiques agricoles qui ne se limiteraient pas à la présentation des résultats des enquêtes.*

#### b) La Centrale d'information

Une Banque de données a été mise en place à la Direction de l'Agriculture (DISA) dans le cadre de DIAPER II. Elle comporte des données sur la production, l'environnement physique, l'environnement économique, l'utilisation des facteurs de production, les prix, etc.. au niveau départemental. Certaines séries remontent jusqu'à 1960. Elle est encore bien incomplète.

Un Ingénieur agronome et un Ingénieur des Travaux Agricoles y sont maintenant affectés à plein temps. On peut donc espérer aboutir à la mise à jour de cette centrale à condition de l'équiper d'un nouveau micro-ordinateur, celui actuellement utilisé n'étant pas du tout performant.

Le programme utilisé ne semble pas non plus très performant et comporte des lacunes. Nous avions déjà signalé ce problème l'année dernière. Une mission d'évaluation a eu lieu en Octobre et est arrivée à la même conclusion. Il faut probablement réécrire le programme.

#### Rapport : « Prévisions de récoltes de la campagne agricole »

|  |  |                                |   |
|--|--|--------------------------------|---|
| <b>INTITULE</b>  | « Prévisions de récoltes de la campagne agricole 1995/1996 »     |                                |   |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>   | Novembre 1995  |                                |   |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSE</b>  | 200  |                                |   |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>  | Direction de l'Agriculture (Division des statistiques agricoles) |                                |   |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>   | 290 000 Frs CFA  |                                |   |
| <b>Sommaire</b>  | <b>Type de présentation</b>                                      | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>   |
| Aperçu méthodologique  | commentaires (1/2 page)  | bonne                          | rappel très sommaire  |
| Physionomie de la campagne agricole  | commentaires (2 pages)   | bonne                          |   |
| Présentation et analyse des résultats<br>- Superficies, Rendements, Prévisions de récoltes | commentaires et graphiques (4 pages)                             | bonne                          |   |
| Situation du bilan céréalier prévisionnel  | commentaires (1 page)  | bonne                          |   |
| Annexes:<br>Prévisions de récoltes<br>- 8 cultures industrielles<br>- 5 cultures céréalier | Tableaux<br>(1 page)<br>(1 page)                                 | bonne                          | Résultats :<br>nationaux, régionaux<br>nationaux, régionaux |
| Bilan céréalier ex-post<br>Bilan céréalier prévisionnel                                    | (3 pages)<br>(3 pages)   |                                | nationaux<br>nationaux                                      |

#### Publication : « Résultats définitifs de la campagne »

|   |  |                                |  |
|---|--|--------------------------------|--|
| <b>INTITULE</b>   | « Résultats définitifs de la campagne agricole 1995/1996 »   |                                |  |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>  | Avril 1996   |                                |  |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b>  | 600  |                                |  |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>   | Direction de l'Agriculture Division des statistiques agricoles   |                                |  |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>  | 875 000 frs CFA  |                                |  |
| <b>Sommaire</b>   | <b>Type de présentation</b>  | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>  |
| Déroulement de la campagne agricole 95/96   | Commentaires ( 3 pages 1/2)  | bonne                          |  |
| Description succincte de la méthodologie de l'enquête   | Commentaires ( 2 pages)  | bonne                          |  |
| Présentation et analyse des résultats définitifs  | Commentaires, tableaux et graphiques (11 pages 1/2)  | bonne                          | La présentation de cette partie est en progrès par rapport à la publication de 94/95.  |
| Bilans céréaliers<br>- ex-post 94/95<br>- prévisionnel 95/96<br>- disponibilités par rég.   | Commentaires (1/ 2 page)<br>(1/ 2 page)<br>(1 page)  | bonne                          |  |
| Annexes :<br>- pluviométrie<br>- superficies, rendements et productions<br>- bilans céréaliers<br>- questionnaires et fiches de dépouillement | tableaux<br>Résultats nationaux (1 p)<br>Résultats régionaux, nationaux (12 pages)<br>Résultats régionaux, nationaux (8 pages)<br>(1 page) | moyenne                        | Il faudrait harmoniser la présentation des tableaux. La présentation de cette partie était nettement meilleure dans le rapport de 94/95. |

Une publication rétrospective avec les « Statistiques départementales par principales cultures de 1960 à 1994 » est parue en Mars 1995. Elle peut être considérée comme un Annuaire rétrospectif. C'est une excellente initiative.

|  |  |                                |   |
|--|--|--------------------------------|---|
| <b>INTITULE</b>  | « Statistiques départementales par principales cultures de 1960 à 1994 » |                                |   |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>                               | Mars 1995  |                                |   |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b>                     | 200  |                                |   |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>                        | Direction de l'Agriculture Division des statistiques agricoles           |                                |   |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>                               | 450 000 frs CFA  |                                |   |
| <b>Sommaire</b>  | <b>Type de présentation</b>  | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>                             |
| Note explicative   | commentaires (4 pages)   |                                |   |
| Résultats<br>- Superficies, rendements<br>et productions | Tableaux (42 pages)  | bonne                          | Résultats nationaux, régional et départementaux |

## 6) Matériaux acquis au titre de DIAPER III

### Inventaire du matériel de bureau (DIAPER III)

| Ordinateurs<br>(type processeur)                  | Equipement<br>(Ram DD) | Sécurité électrique<br>(existence onduleur) | Sécurité données<br>(système de sauvegarde) | Affectation<br>(lieu, tâches) |
|---|------------------------|---|---|-------------------------------|
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | 1 Streamer                                  | Section informatique          |
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non   | Section Statistiques          |
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non   | Section Statistiques          |
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non   | Centrale d'inform.            |
| Imprimante Epson                                  | matricielle            |   |   | Section informatique          |
| Imprimante Epson                                  | matricielle            |   |   | Section Statistiques          |
| Imprimante Epson                                  | matricielle            |   |   | Section Statistiques          |
| Imprimante Epson                                  | matricielle            |   |   | Centrale d'inform.            |
| <b>Couverture des besoins</b> (matériel manquant) |                        |   |   |                               |
| 1 micro-ordinateur (1)                            |                        | 1 onduleur                                  | 1 Streamer                                  | Centrale d'inform.            |
|   |                        |   | 1 Streamer                                  | Section informatique          |

(1) Le micro actuellement utilisé par la centrale d'information serait alors transféré à la section informatique dont le micro est de capacité insuffisante

### Autre matériel de bureau (DIAPER III)

| Type                          | Etat | Affectation (lieu, tâches) | Observations |
|-------------------------------|------|----------------------------|--------------|
| Néant                         |      |                            |              |
| <b>Couverture des besoins</b> |      |                            |              |
|                               |      |                            |              |

### Inventaire du matériel de terrain (DIAPER III)

Le matériel d'enquête est renouvelé assez régulièrement par les deux projets et semble suffisant.

| Type                             | Nombre | Etat | Affectation (lieu, tâches) | Observations           |
|----------------------------------|--------|------|----------------------------|------------------------|
| <b>1. Engins à deux roues</b>    |        |      |                            |                        |
| Bicyclettes                      |        |      |                            |                        |
| Motocyclettes                    |        |      |                            |                        |
| Motos                            | 11     | bon  |                            |                        |
| Motos                            | 14     |      |                            | en commande            |
| <b>2. Matériel de collecte</b>   |        |      |                            |                        |
| Boussoles                        | 82     | bon  |                            | 66 en 1995, 16 en 1996 |
| Jalons de 1 mètre en acier creux | 110    | bon  |                            | achat en 1995          |
| Mètres rubans                    | 91     | bon  |                            | 70 en 1995, 21 en 1996 |
| Balances                         | 86     | bon  |                            | achat en 1995          |
| Calculatrices programmables HP   | 32     | bon  |                            | 7 en 1995, 25 en 1996  |
| <b>Couverture des besoins</b>    |        |      |                            |                        |
|                                  |        |      |                            |                        |

### 7) Documentation de l'enquête

Deux documents méthodologiques sont en cours de réactualisation et d'amélioration :

- le guide de l'enquêteur
- le guide du contrôleur

Ils devraient être prêts pour l'enquête 1997/1998

Il faudra que le guide de l'enquêteur précise la conduite à tenir dans le cas des cultures associées - affectation de la superficie entre les différentes cultures, pose des carrés de rendement, récolte des cultures comprises dans le carré. Il faut que l'enquêteur ait une méthode simple et rigoureuse à appliquer et que tous les enquêteurs appliquent la même méthode.

Il n'y a pas de manuel du superviseur ni de manuels de traitement des données (manuel de saisie-apurement des questionnaires, manuel de traitement informatique des données).

*La mission recommande de finaliser l'ensemble de la documentation d'enquêtes avant le lancement de l'enquête 1997/1998.*

#### **b) Le système d'information sur les marchés céréaliers (SIM)**

L'enquête vise à collecter et diffuser les prix des céréales pratiqués sur les principaux marchés du pays. Elle inclut également les prix des légumineuses.

Elle est réalisée par le **Commissariat à la Sécurité Alimentaire** rattaché à la Primature, et plus particulièrement par sa Cellule d'Etudes et d'Informations.

Cette cellule gère aussi les activités menées dans le cadre du suivi des Groupes et Zones à risque (ZAR).

#### - les organismes impliqués dans sa réalisation

Cette enquête ne bénéficie plus d'appui extérieur en dehors de DIAPER

Il est prévu un appui d'un an (probablement prolongé de deux ans) dans le cadre d'un projet « Promotion des céréales locales » du FED.

| Nom de l'enquête       | Enquête SIM céréales - Campagne 1996/1997          |                                 |                          |
|------------------------|--|---------------------------------|--------------------------|
| Maître d'oeuvre        | Commissariat à la Sécurité Alimentaire             |                                 |                          |
| Partenaires extérieurs | Nom  | Type de participation           | % du Budget total        |
|                        | DIAPER   | Indemnités, carburant, matériel | 75,5 % du D.P. total (1) |
| Partenaires nationaux  | Nom  | Type de participation           | % du Budget total        |
|                        | Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire | Indemnités, carburant, matériel | 24,5 % du D.P. total (1) |

(1) Voir plus loin le problème de l'exécution réelle du DP

### 1) Ressources humaines

#### - les ressources humaines

Une erreur s'était glissée dans le rapport de l'an passé. Le personnel intervenant dans l'enquête se répartit en fait comme suit:

| Personnel                       | Nombre prévu | Nombre utilisé | Imputation budgétaire |
|---------------------------------|--------------|----------------|-----------------------|
| Enquêteurs à plein temps        |              |                |                       |
| Enquêteurs à temps partiel      | 22           | 22             | Budget de l'Etat      |
| Contrôleurs                     |              |                |                       |
| Superviseurs régionaux          |              |                |                       |
| Inspecteurs régionaux du CSA:   |              |                | Budget de l'Etat      |
| Superviseurs nationaux          | 3            | 3              | Budget de l'Etat      |
| Agents de dépouillement /saisie |              |                |                       |
| Informaticiens                  |              |                |                       |
| Analyste                        |              |                |                       |

Le Responsable de la cellule fait remarquer que les per diem versés aux enquêteurs, aux chauffeurs et aux cadres supérieurs ne correspondent pas à ce que le CSA verse réellement et que ce dernier est appelé à mettre le complément. En prévision de l'après DIAPER, il serait souhaitable de mettre ces per diem au niveau effectivement appliqué, d'autant plus qu'une bonne partie serait incluse dans la contrepartie à charge de l'Etat.

## 2) Organisation de la collecte - Déroulement de l'enquête - Contrôle

### Déroulement de l'enquête

Les enquêteurs effectuent un passage par semaine sur les différents marchés.

Ils parcourent le marché et observent les transactions effectuées (quantités et prix). Ils constatent les prix pratiqués qui sont paraît-il assez homogènes.

Ponctuellement, pour contrôle, ils achètent eux-mêmes.

En fin de marché, ils questionnent les acheteurs et les vendeurs. Il n'y a aucune pesée mais en pratique les échanges se font par référence au système métrique.

L'enquêteur prend note de ce qu'il observe sur des feuilles ou carnets à sa convenance. De retour au bureau à la fin du marché, il fait une synthèse de ses relevés que l'Inspecteur régional reporte sur la « fiche de relevés ».

Ces fiches de relevés sont envoyées par fax ou téléphone au service central à Dakar chaque Jeudi. Elles y sont traitées informatiquement.

### Contrôle

Le contrôle est effectué sur le terrain par les Inspecteurs régionaux du CSA et les cadres de la cellule centrale au cours de missions, la supervision est assurée par les cadres de la cellule centrale.

## 3) Technique d'enquête - Questionnaires - Méthodes de mesures et d'estimation

L'enquête est réalisée sur 45 marchés (dont 4 à Dakar) répartis dans les 10 régions. Il s'agit de marchés ruraux hebdomadaires et de marchés quotidiens dans les villes.

Les prix s'expriment tous en F/ Kg, rendant inutiles les pesées. Observations des quantités vendues et des prix pratiqués avec rarement des mesures objectives (pesées).

Les marchés ruraux fonctionnent en deux temps. Le matin, jusqu'à midi, les transactions se font essentiellement entre producteurs et collecteurs (1/2 grossistes). Après midi les transactions concernent les collecteurs et les grossistes. On peut donc considérer les prix observés dans la matinée comme des prix au producteur et les prix pratiqués au cours de la deuxième étape comme des prix de 1/2 gros ou de Gros, suivant l'importance des transactions (moins ou plus de 50 kgs).

Sur les marchés urbains il s'agit de prix au consommateur.

Ceci explique que l'on trouve systématiquement dans les publications des prix à la production et des prix à la consommation et parfois des prix de ½ gros.

| Méthodologie                           | Type   | Nombre prévu           | Nombre réalisé |
|--|--|------------------------|----------------|
| Marchés                                | - ruraux hebdomadaires<br>- marchés urbains quotidiens | 41<br>4                | 41<br>4        |
| Produits concernés                     | céréales   | 14                     | 14             |
| Fréquence des enquêtes                 | hebdomadaires  |                        |                |
| Durée de l'enquête                     | toute l'année  |                        |                |
| Variables observées                    | Méthodes de mesure                                     | Méthodes de traitement | Archivage      |
| Prix au détail (marchés ruraux)        | observation et interview                               | informatique           |                |
| Prix de ½ gros (marchés ruraux)        | observation et interview                               | informatique           |                |
| Prix au consommateur (marchés urbains) | observation et interview                               | informatique           |                |

### Les questionnaires

Les enquêteurs n'ont pas de fiches de relevés systématiques. Toutes les informations recueillies par observation ou interview sont, en fin de marché, portées sur la « fiche de relevé » par l'Inspecteur régional qui la contrôle.

Seule existe cette fiche de relevés.

### 4) Traitements

- Saisie - masque de saisie efficace et documenté

Les données sont exploitées informatiquement au niveau central à l'aide d'EXCEL.

Un programme en DBASE avec masque de saisie sommaire a été abandonné. Des contrôles de vraisemblance sont effectués lors de l'analyse des résultats par les cadres de la cellule qui, d'ailleurs, font eux-mêmes la saisie.

Les données sont ensuite transférées en DBASE pour traitement.

- Exhaustivité des enregistrements par rapport à la collecte

Toutes les fiches de relevés sont saisies dans les délais prévus. Il est évident qu'il y a plus ou moins de relevés de prix selon les semaines.

*Même si la méthode actuelle donne satisfaction, la mission recommande d'établir un véritable programme de saisie-apurement pour rendre les contrôles systématiques et pour faciliter le travail des agents.*

### 5) Publications

Le résultats sont largement publiés. La diffusion est :

- hebdomadaire (tous les vendredis)
  - dans un bulletin hebdomadaire destiné à une quinzaine de destinataires privilégiés
  - à la radio
  - dans le journal « le Soleil »
  - dans le journal « Sud »
- mensuelle
  - dans un rapport mensuel diffusé en 80 exemplaires
- annuelle
  - dans un rapport annuel diffusé en 80 exemplaires

*Comme l'an dernier, la mission recommande de faire une analyse temporelle des données puisque l'on dispose de séries de prix depuis 1987.*

|   |   |                                |                                      |
|---|---|--------------------------------|--------------------------------------|
| <b>INTITULE</b>   | Rapport hebdomadaire (SIM)  |                                |                                      |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>  | chaque Jeudi  |                                |                                      |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b>                                    | 15  |                                |                                      |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>                                       | Commissariat à la Sécurité Alimentaire                                    |                                |                                      |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>  | non chiffré (il s'agit d'un rapport de 3 feuillets photocopié par le CSA) |                                |                                      |
| <b>Sommaire</b>   | <b>Type de présentation</b>   | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>                  |
| Présentation sommaire des résultats                                     | commentaire (1/2 page)  | très bonne                     | diffusée dans des délais très courts |
| Prix par marché de 7 produits par origine (producteur, Détail, importé) | tableaux  | très bonne                     |                                      |

|   |   |                                |   |
|---|---|--------------------------------|---|
| <b>INTITULE</b>   | Rapport mensuel sur les prix des céréales locales et des légumineuses                           |                                |   |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>  | avant la fin du mois suivant la période de référence  |                                |   |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b>  | 80  |                                |   |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>   | Commissariat à la Sécurité Alimentaire  |                                |   |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>  | non chiffré (il s'agit d'un rapport de 9 pages photocopiés par le CSA)                          |                                |   |
| <b>Sommaire</b>   | <b>Type de présentation</b>   | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>                                 |
| Analyse des résultats   | Commentaire et graphiques   | Très bonne                     | A noter la ponctualité de la parution de ce rapport |
| Prix moyens par région<br>- prix au producteur<br>- prix au détail<br>- prix importés de 7 produits | Tableaux (4 pages) avec rappel du mois précédent et du mois correspondant de l'année précédente | Très bonne                     |   |

|                                      |   |                                |  |
|--------------------------------------|---|--------------------------------|--|
| <b>INTITULE</b>                      | Rapport annuel 199./199. (SIM)  |                                |  |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>           | Juin 199. (6 mois après la fin de l'année)                                  |                                |  |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b> | 80  |                                |  |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>    | Commissariat à la Sécurité Alimentaire                                      |                                |  |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>           | non chiffré (il s'agit d'un rapport de 28 feuillets photocopiés par le CSA) |                                |  |
| <b>Sommaire</b>                      | <b>Type de présentation</b>   | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>  |
| Rappel méthodologique succinct       | Commentaires (4 pages)  | bonne                          |  |
| Situation des marchés en 199./199.   | Commentaires et graphiques (7 pages)  | très bonne                     |  |
| Fonctionnement de l'enquête SIM      | Commentaires (9 pages)  | bonne                          | Cette partie est comme un rappel méthodologique et un compte rendu d'activités |

## 6) Matériels acquis au titre de DIAPER III

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été équipé pour cette enquête par le PSA Allemand et le FCCAA (Fonds commun de contrepartie de l'aide alimentaire). DIAPER n'est pas intervenu pour l'achat de matériels d'équipement.

## 7) Documentation de l'enquête

Il existe un manuel unique, à la fois manuel de l'enquêteur, du contrôleur, de saisie et de traitement des données.

*La mission recommande de mettre à jour ce manuel.*

### c) Le système d'information sur les marchés à bétail

L'enquête a pour ambition de régulariser le marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués.

Elle est réalisée par le Bureau des Statistiques de la Direction de l'Elevage.

Aucun organisme n'intervient au niveau de cette enquête.

|                               |  |                              |                          |
|-------------------------------|--|------------------------------|--------------------------|
| <b>Nom de l'enquête</b>       | Enquête SIM bétail - Campagne 1996/1997                        |                              |                          |
| <b>Maître d'oeuvre</b>        | Direction de l'Elevage<br>Bureau des Statistiques de l'élevage |                              |                          |
| <b>Partenaires extérieurs</b> | <b>Nom</b>   | <b>Type de participation</b> | <b>% du Budget total</b> |
|                               | DIAPER   |                              | 75,4 % du D.P. total     |
| <b>Partenaires nationaux</b>  | <b>Nom</b>   | <b>Type de participation</b> | <b>% du Budget total</b> |

## 1) Ressources humaines

Le Bureau des Statistiques de l'Elevage comprend un Chef de bureau et deux collaborateurs (dont 1 en formation), ingénieur des travaux de l'élevage. C'est trop peu au vu des tâches qui leur incombent et surtout de missions de contrôle qu'ils devraient effectuer sur le terrain.

L'enquête utilise les services de 18 enquêteurs, agents des services de l'élevage, (4 pour le seul marché de Dakar qui est journalier et important).

| Personnel                                       | Nombre prévu | Nombre utilisé | Imputation budgétaire              |
|---|--------------|----------------|------------------------------------|
| Enquêteurs à plein temps                        |              |                |                                    |
| Enquêteurs à temps partiel                      | 18           | 18             | budget de l'Etat                   |
| Contrôleurs :                                   |              |                |                                    |
| Chefs des services départementaux de l'élevage  | 14           | 10             | budget de l'Etat (à temps partiel) |
| Superviseurs régionaux                          |              |                |                                    |
| Superviseurs nationaux                          | 2            | 2              | budget de l'Etat                   |
| Agents de dépouillement/saisie et de traitement | 1            | 1              | budget de l'Etat                   |

## 2) Organisation de la collecte - Déroulement de l'enquête - Contrôle

L'enquête porte sur 15 marchés, 14 marchés hebdomadaires et 1 marché quotidien (Dakar).

Le questionnaire de l'enquête comporte deux fiches. L'une concerne les bovins, l'autre les petits ruminants. L'information recueillie porte essentiellement sur les prix par observation des transactions effectuées. On se limite au suivi de 50 transactions par marché (il est rare qu'il y en ait davantage), l'enquêteur ne pouvant pratiquement en faire plus.

### Déroulement de l'enquête

Les fiches sont transmises par le canal des chefs des services régionaux de l'élevage au service central.

Dans le cadre du projet PARC (lutte contre la peste bovine) financé par le FED, 10 fax ont été installés au niveau des services régionaux de l'élevage. L'utilisation de ces fax pour l'envoi des fiches est déjà un progrès sans il reste le problème des marchés éloignés des centres régionaux.

La liaison entre ces marchés éloignés et le service régional le plus proche est aléatoire et se fait par tout moyen disponible, c'est dire qu'il n'est pas possible actuellement de compter sur une remontée en temps utile de toutes les informations recueillies.

Pour une information aussi conjoncturelle, ceci représente un lourd handicap et la Direction souhaiterait trouver une solution à ce grave problème.

Quelques crédits permettraient peut-être aux enquêteurs de transmettre leurs relevés par téléphone aux Inspecteurs régionaux ?

*La mission recommande de tout mettre en oeuvre pour donner au Bureau des Statistiques les moyens de transmission rapide nécessaires.*

### Contrôle

Le contrôle est effectué par les Chefs des Services régionaux de l'élevage.

La supervision est assurée par le Chef du Bureau des statistiques lui même et par son collaborateur direct lorsque les moyens de déplacement le permettent. La fréquence de ces contrôles est actuellement insuffisante et il faudrait remettre le véhicule du bureau en bon état de marche.

### 3) Technique d'enquête - Questionnaires - Méthodes de mesures et d'estimation

#### Les questionnaires

Le questionnaire de l'enquête comporte deux fiches. L'une concerne les bovins, l'autre les petits ruminants.

Les fiches comportent essentiellement des renseignements sur:

- les caractéristiques des animaux vendus
- les acteurs de la transaction
- le poids des animaux
- le prix de animaux sur pieds

| Méthodologie                        | Type   | Nombre prévu           | Nombre réalisé |
|-------------------------------------|--|------------------------|----------------|
| Marchés                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- quotidien (Dakar)</li> <li>- hebdomadaires</li> </ul>   | 1<br>14                | 1<br>14        |
| Produits concernés                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>bovins</li> <li>petits ruminants</li> </ul>   |                        |                |
| Fréquence des enquêtes              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- relevés quotidiens (Dakar)</li> <li>- relevés hebdomadaires sur les autres marchés</li> </ul> |                        |                |
| Durée de l'enquête                  | toute l'année  |                        |                |
| Variables observées                 | Méthodes de mesures  | Méthodes de traitement | Archivage      |
| Caractéristiques des animaux vendus | observation  |                        |                |
| Poids des animaux                   | mesure avec rubans barymétriques   | informatique (SP6)     |                |
| Prix de animaux sur pieds           | observation  |                        |                |
| Prix de la viande                   |  |                        |                |

## Méthodes de mesures et d'estimation

Les poids des bovins sont mesurés à l'aide de rubans barymétriques. Les petits ruminants sont par contre pesés. Les prix observés sont essentiellement des prix au kg vif.

On calcule le poids moyen et le prix moyen par marché obtenu par moyenne simple des observations faites. Les résultats sont donnés par espèces et par marchés d'une part, par catégories d'animaux et par marchés d'autre part.

### 4) Traitements

Les fiches sont intégralement saisies avec SP6 au niveau central.

Il n'y a pas de masque de saisie.

*La mission recommande de faire un véritable programme de saisie-apurement.*

Il n'y a pas de matériel de sauvegarde des données. Celles-ci sont sur disquettes.

*La mission recommande d'équiper le bureau d'un Straemer car ls volume des données devient important et il ne faudrait pas prendre le risque de tout perdre.*

Il serait bon de faire une analyse des données existantes. L'aide d'un consultant serait sans doute souhaitable.

### 5) Publications

Les résultats sont publiés mensuellement avec deux bons mois de retard dans un bulletin appelé « suivi des marchés à bétail ». On ne peut faire plus vite tant que ne sera pas résolu le problème de transmission des fiches d'enquêtes.

Le nombre de relevés pris en compte dans le calcul des moyennes est maintenant publié, ce qui est très utile pour se faire une idée de la fiabilité des résultats.

Cette publication est diffusée en une cinquantaine d'exemplaires mais la demande semble plus importante.

Il n'y a pas de communiqués par voie de presse ou par radio, les délais d'obtention des résultats ne le justifiant pas.

|                                      |   |                                |  |
|--------------------------------------|---|--------------------------------|--|
| <b>INTITULE</b>                      | Suivi des marchés à bétail  |                                |  |
| <b>DATE DE PUBLICATION</b>           | Mensuelle (la dernière livraison date de Mai 1996 mais les documents sont disponibles jusqu'en Octobre et vont être publiés sous peu) |                                |  |
| <b>NOMBRE D'EXEMPLAIRES DIFFUSES</b> | 150   |                                |  |
| <b>RESPONSABLE DE PUBLICATION</b>    | Direction de l'Elevage<br>Bureau des Statistiques de l'Elevage  |                                |  |
| <b>COÛT DE PUBLICATION</b>           | 2 784 000 frs CFA   |                                |  |
| <b>Sommaire</b>                      | <b>Type de présentation</b>   | <b>Qualité de présentation</b> | <b>Observations</b>  |
| - Effectifs présentés (offre)        | tableau   | bonne                          | Comparaisons avec le mois passé et le mois de l'année précédente |
| - Heures d'affluence                 | tableau   | bonne                          | Comparaison avec le mois passé                                   |
| - Types de vendeurs                  | graphiques  | moyenne                        | (1)  |
| - Causes de vente du bétail          | graphiques  | moyenne                        | (1)  |
| - Types d'acheteurs                  | graphiques  | moyenne                        | (1)  |
| - Catégories et état corporel        | graphiques  | moyenne                        | (1)  |
| - Prix du bétail et de la viande     | tableaux par catégories   | bonne                          |  |

(1) La reproduction ne permet pas une bonne présentation des graphiques

## 6) Matériels acquis au titre de DIAPER III

### Inventaire du matériel de bureau (DIAPER III)

| Ordinateurs<br>(type processeur)                  | Equipement<br>(Ram DD) | Sécurité électrique<br>(existence onduleur) | Sécurité données<br>système de sauvegarde) | Affectation<br>(lieu, tâches)        |
|---|------------------------|---|--|--------------------------------------|
| 1 Compaq 486 DX/33                                | 4 Mo RAM<br>200 Mo DD  | Onduleur                                    | non  | Bureau des Statistiques de l'Elevage |
| Imprimante HP                                     | laser                  |   |  | Bureau des Statistiques de l'Elevage |
| <b>Couverture des besoins</b> (matériel manquant) |                        |   |  |                                      |
|   |                        |   |  |                                      |

### Autre matériel de bureau (DIAPER III) néant

### Inventaire du matériel de terrain (DIAPER III)

| Type                           | Nombre | Etat | Affectation<br>(lieu, tâches)        | Observations  |
|--------------------------------|--------|------|--------------------------------------|---------------|
| <b>1. Engins à deux roues</b>  |        |      |                                      |               |
| Bicyclettes                    |        |      |                                      |               |
| Motocyclettes                  |        |      |                                      |               |
| Motos                          | 4      |      | Bureau des Statistiques de l'Elevage | en commande   |
| <b>2. Matériel de collecte</b> |        |      |                                      |               |
| Calculatrices scientifiques    | 18     | bon  | Bureau des Statistiques de l'Elevage | achat en 1995 |
| <b>Couverture des besoins</b>  |        |      |                                      |               |
|                                |        |      |                                      |               |

## 7) Documentation de l'enquête

Il existe un guide de remplissage des questionnaires mais pas de manuel de traitement des données. Il faut dire que c'est le responsable de l'enquête qui s'en charge.

### 1.2.2. L'Animation locale

Comme l'an dernier, la mission est très satisfaite de la coopération et de l'efficacité dont a fait preuve l'Animateur local, tant dans la préparation de la mission (rapport d'activités et tableaux de gestion du Devis-Programme), que dans l'organisation de la mission elle-même (contacts avec les responsables des Structures impliquées).

#### a) Rapport d'activité succinct jusqu'à décembre 1996

##### Gestion du Devis-programme

L'Animateur local assure la cogestion de DIAPER avec la Secrétaire-comptable du projet qui est mandatée par l'Ordonnateur National comme cosignataire.

Il a mis en place un système efficace de suivi de l'exécution du Devis-programme. Nos demandes d'informations sur ce point ont été satisfaites dans les meilleurs délais et avec clarté.

##### Interventions pour faire respecter les conditionnalités du projet

Durant cette année, l'Animateur local s'est encore tout particulièrement attaché à faire respecter les conditionnalités du projet DIAPER par le Gouvernement Sénégalais :

- Il lui a fallu tout d'abord intervenir pour faire aboutir les démarches administratives destinées à régler le problème de la participation de l'Etat pour la campagne 1996/1997.
- Il est ensuite intervenu de nombreuses fois auprès des instances compétentes pour que l'Etat inscrive dans son budget de fonctionnement, sur une ligne budgétaire spécifique, sa participation aux frais de collecte pour la campagne 1997/1998.

Malgré toutes les promesses faites au Ministère de l'Agriculture et au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan depuis deux ans, le problème n'est toujours pas réglé comme le souhaiterait DIAPER.

Espérons que tous les efforts de l'Animateur local seront couronnés de succès pour le budget 1997. Le vote du budget le précisera.

##### Participation aux activités de la Composante Nationale

L'Animateur local participe activement aux réunions de la Composante Nationale et notamment à celles du Comité technique interministériel de suivi de la campagne agricole.

### Appui technique aux Structures nationales chargées des enquêtes soutenues par DIAPER

L'Animateur local s'est beaucoup impliqué cette année sur le plan technique dans la préparation et l'exécution de l'enquête agricole. Il participe aux réflexions méthodologiques (préparation de l'enquête et exploitation des données recueillies) de la DISA et a participé personnellement aux stages de recyclage des enquêteurs.

Il suit également de près le projet de Recensement National de l'Agriculture

#### **b) Relations de travail et collaboration avec les autres organismes impliqués dans l'appui aux systèmes d'information sur la Sécurité Alimentaire**

L'Animateur local participe aux réunions des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire :

- Composante nationale
- Comité des Experts (qui remplit les fonctions de Comité de Sécurité Alimentaire)
- Groupe pluridisciplinaire de Suivi des groupes et zones à risque alimentaire (chaque mois)
- Cellule agro-sylvo-pastorale d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire (CASPAR)
- Groupe de travail pluridisciplinaire initié par le Ministre de l'Agriculture

### **1.3. Gestion du Devis-Programme 1996/1997**

#### **1.3.1. Mise en place des fonds FED et des 40,4 % de contrepartie nationale du DP 96/97**

Dans le Devis-Programme 96/97, l'Etat devait prendre en charge 40,4 % des frais de collecte, ce qui représentait 18,2 Millions au total :

- 11,3 Millions pour l'enquête agricole
- 3,1 millions pour le suivi des marchés céréaliers
- 3,8 millions pour le suivi des marchés à bétail

Le Ministre de l'Agriculture avait demandé l'inscription de 10,8 millions de F. CFA et de 3,1 millions de F. CFA sur des lignes distinctes du budget de fonctionnement de l'Etat. Bien que le principe d'une telle inscription ait été accepté au niveau du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), cette proposition n'a finalement pas été retenue et la contrepartie n'est pas passée dans la loi de finances 1996.

La contrepartie de l'Etat Sénégalais a néanmoins été obtenue, en Mars 1996, à titre de subvention au ministère de l'Agriculture en appui de l'enquête agricole et du suivi des marchés à bétail, sur le Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire (FCCAA) pour un montant de 14.750.000 frs. CFA.

### 1.3.2. Niveau d'exécution du Budget au 6/12/1996

Les Fonds de contrepartie (participation du Gouvernement Sénégalais) ont finalement été mis en place fin Mai et les crédits de DIAPER fin Août.

Au 6 Décembre, le niveau d'exécution du budget est de:

- 67,5 % pour l'enquête agricole (91,7 % pour la collecte)
- 0 % pour le Système d'information sur les marchés céréaliers
- 60,8 % pour le Système d'information sur les marchés à bétail
- 22,0 % pour l'Animation locale

Il n'y a pas eu la moindre exécution du Devis-Programme pour le SIM céréales. Le Comité de Sécurité Alimentaire a en effet obtenu du Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire un budget suffisant à lui seul pour assurer le fonctionnement de l'enquête jusqu'en Mars 1997. Il n'a donc pas jugé utile d'utiliser les crédits de fonctionnement de DIAPER pendant cette période. Il voudrait cependant mobiliser les crédits d'équipement prévus dans DIAPER. Ce cas ne semble pas avoir été prévu et pose problème.

L'Animateur local et le Directeur du Comité de Sécurité Alimentaire s'efforcent de trouver une solution.

Niveau d'exécution des budgets 1996/1997 au 1/12/96

Tableau récapitulatif

( F. CFA )

| Désignation                      | Prévisions (DP 96/97) |                   |                   | Montant des engagements |                   |                   | Solde (Budget - Engagements) |                  |                   |
|----------------------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|------------------------------|------------------|-------------------|
|                                  | FED                   | ETAT              | TOTAL             | FED                     | ETAT              | TOTAL             | FED                          | ETAT             | TOTAL             |
| <b>Enqu. agricole permanente</b> |                       |                   |                   |                         |                   |                   |                              |                  |                   |
| collecte                         | 16 657 366            | 11 291 234        | 27 948 600        | 16 224 590              | 9 391 885         | 25 616 475        | 432 776                      | 1 899 349        | 2 332 125         |
| équipement                       | 9 981 400             |                   | 9 981 400         |                         |                   |                   | 9 981 400                    |                  | 9 981 400         |
| <i>Total enq. agricole</i>       | <b>26 638 766</b>     | <b>11 291 234</b> | <b>37 930 000</b> | <b>16 224 590</b>       | <b>9 391 885</b>  | <b>25 616 475</b> | <b>10 414 176</b>            | <b>1 899 349</b> | <b>12 313 525</b> |
| <b>SIM céréales</b>              |                       |                   |                   |                         |                   |                   |                              |                  |                   |
| collecte                         | 4 583 240             | 3 106 760         | 7 690 000         |                         |                   |                   | 4 583 240                    | 3 106 760        | 7 690 000         |
| équipement                       | 5 000 000             |                   | 5 000 000         |                         |                   |                   | 5 000 000                    |                  | 5 000 000         |
| <i>Total SIM céréales</i>        | <b>9 583 240</b>      | <b>3 106 760</b>  | <b>12 690 000</b> |                         |                   |                   | <b>9 583 240</b>             | <b>3 106 760</b> | <b>12 690 000</b> |
| <b>SIM bétail</b>                |                       |                   |                   |                         |                   |                   |                              |                  |                   |
| collecte                         | 5 554 005             | 3 764 795         | 9 318 800         | 2 225 400               | 1 545 894         | 3 771 294         | 3 328 605                    | 2 218 901        | 5 547 506         |
| équipement                       | 6 000 000             |                   | 6 000 000         | 5 540 000               |                   | 5 540 000         | 460 000                      |                  | 460 000           |
| <i>Total SIM bétail</i>          | <b>11 554 005</b>     | <b>3 764 795</b>  | <b>15 318 800</b> | <b>7 765 400</b>        | <b>1 545 894</b>  | <b>9 311 294</b>  | <b>3 788 605</b>             | <b>2 218 901</b> | <b>6 007 506</b>  |
| <b>Animation locale</b>          |                       |                   |                   |                         |                   |                   |                              |                  |                   |
| salaires                         | 9 798 460             |                   | 9 798 460         | 2 742 740               |                   | 2 742 740         | 7 055 720                    |                  | 7 055 720         |
| fonctionnement                   | 5 783 250             |                   | 5 783 250         | 971 080                 |                   | 971 080           | 4 812 170                    |                  | 4 812 170         |
| impression et diffusion          | 6 498 390             |                   | 6 498 390         | 908 157                 |                   | 908 157           | 5 590 233                    |                  | 5 590 233         |
| équipement                       | 340 000               |                   | 340 000           | 318 500                 |                   | 318 500           | 21 500                       |                  | 21 500            |
| <i>Total Animation locale</i>    | <b>22 420 100</b>     |                   | <b>22 420 100</b> | <b>4 940 477</b>        |                   | <b>4 940 477</b>  | <b>17 479 623</b>            |                  | <b>17 479 623</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>             | <b>70 196 111</b>     | <b>18 162 789</b> | <b>88 358 900</b> | <b>28 930 467</b>       | <b>10 937 779</b> | <b>39 868 246</b> | <b>41 265 644</b>            | <b>7 225 010</b> | <b>48 490 654</b> |

## Enquête agricole permanente 1996/1997 au 1/12/96

( F. CFA )

| Désignation                         | Prévisions<br>(DP 96/97) | Engagements        |                               |                           | SOLDE<br>( Budget -<br>Engage-<br>ments ) |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------|---|
|                                     |                          | Dépenses<br>faites | Engage-<br>ments<br>non payés | TOTAL<br>Enga-<br>gements |   |
| <b>Collecte</b>                     |                          |                    |                               |                           |   |
| Frais de personnel                  | 8 650 000                | 8 410 000          |                               | 8 410 000                 | 240 000                                   |
| Carburant                           | 7 016 100                | 6 980 730          |                               | 6 980 730                 | 35 370                                    |
| Documents de collecte               |                          |                    |                               |                           |   |
| Entretien matériel                  |                          |                    |                               |                           |   |
| Matériel de collecte                |                          |                    |                               |                           |   |
| Formation recyclage                 | 991 266                  | 833 860            |                               | 833 860                   | 157 406                                   |
| Fournitures centrale d'inform.      |                          |                    |                               |                           |   |
| <i>Total opérations de collecte</i> | <b>16 657 366</b>        | <b>16 224 590</b>  |                               | <b>16 224 590</b>         | <b>432 776</b>                            |
| <b>Equipement</b>                   |                          |                    |                               |                           |   |
| Engins à deux roues                 | 9 600 000                |                    |                               |                           | 9 600 000                                 |
| Matériel informatique               |                          |                    |                               |                           |   |
| Matériel de reproduction            | 381 400                  |                    |                               |                           | 381 400                                   |
| <i>Total équipement</i>             | <b>9 981 400</b>         | <b>-</b>           |                               | <b>-</b>                  | <b>9 981 400</b>                          |
| <b>TOTAL budget</b>                 | <b>26 638 766</b>        | <b>16 224 590</b>  |                               | <b>16 224 590</b>         | <b>10 414 176</b>                         |

## SIM Céréales 1996/1997 au 1/12/96

( F. CFA )

| Désignation                         | Prévisions<br>(DP 96/97) | Engagements        |                               |                           | SOLDE<br>( Budget -<br>Engage-<br>ments ) |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------|---|
|                                     |                          | Dépenses<br>faites | Engage-<br>ments<br>non payés | TOTAL<br>Enga-<br>gements |   |
| <b>Collecte</b>                     |                          |                    |                               |                           |   |
| Frais de personnel                  | 720 000                  |                    |                               |                           | 720 000                                   |
| Carburant                           | 3 528 000                |                    |                               |                           | 3 528 000                                 |
| Documents de collecte               |                          |                    |                               |                           |   |
| Entretien matériel                  | 35 240                   |                    |                               |                           | 35 240                                    |
| Matériel de collecte                |                          |                    |                               |                           |   |
| Formation recyclage                 |                          |                    |                               |                           |   |
| Diffusion radio                     | 300 000                  |                    |                               |                           | 300 000                                   |
| <i>Total opérations de collecte</i> | <b>4 583 240</b>         | <b>-</b>           | <b>-</b>                      | <b>-</b>                  | <b>4 583 240</b>                          |
| <b>Equipement</b>                   |                          |                    |                               |                           |   |
| Engins à deux roues                 |                          |                    |                               |                           |   |
| Matériel informatique               |                          |                    |                               |                           |   |
| <i>Total équipement</i>             | <b>5 000 000</b>         | <b>-</b>           | <b>-</b>                      | <b>-</b>                  | <b>5 000 000</b>                          |
| <b>TOTAL budget</b>                 | <b>9 583 240</b>         | <b>-</b>           | <b>-</b>                      | <b>-</b>                  | <b>9 583 240</b>                          |

## SIM Bétail 1996/1997

au 1/12/96

(F. CFA)

| Désignation                         | Prévisions<br>(DP 96/97) | Engagements        |                               |                           | SOLDE<br>(Budget -<br>Engage-<br>ments) |
|-------------------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------|---|
|                                     |                          | Dépenses<br>faites | Engage-<br>ments<br>non payés | TOTAL<br>Enga-<br>gements |   |
| <b>Collecte</b>                     |                          |                    |                               |                           |   |
| Frais de personnel                  | 2 820 000                | 1 410 000          |                               | 1 410 000                 | 1 410 000                               |
| Carburant                           | 2 174 005                | 815 400            |                               | 815 400                   | 1 358 605                               |
| Documents de collecte               |                          |                    |                               |                           |   |
| Entretien matériel                  |                          |                    |                               |                           |   |
| Matériel de collecte                |                          |                    |                               |                           |   |
| Formation recyclage                 | 260 000                  |                    |                               |                           | 260 000                                 |
| Diffusion radio                     | 300 000                  |                    |                               |                           | 300 000                                 |
| <i>Total opérations de collecte</i> | <b>5 554 005</b>         | <b>2 225 400</b>   |                               | <b>2 225 400</b>          | <b>3 328 605</b>                        |
| <b>Equipement</b>                   |                          |                    |                               |                           |   |
| Engins à deux roues                 |                          |                    |                               |                           |   |
| Matériel informatique               |                          |                    |                               |                           |   |
| <i>Total équipement</i>             | <b>6 000 000</b>         |                    | <b>5 540 000</b>              | <b>5 540 000</b>          | <b>460 000</b>                          |
| <b>TOTAL budget</b>                 | <b>11 554 005</b>        | <b>2 225 400</b>   | <b>5 540 000</b>              | <b>7 765 400</b>          | <b>3 788 605</b>                        |

## Animation locale 1996/1997

au 1/12/96

( F. CFA )

| Désignation                    | Prévisions<br>(DP 96/97) | Engagements        |                               |                           | SOLDE<br>(Budget -<br>Engage-<br>ments) |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------------|---------------------------|---|
|                                |                          | Dépenses<br>faites | Engage-<br>ments<br>non payés | TOTAL<br>Enga-<br>gements |   |
| <b>Frais de personnel</b>      | <b>9 798 460</b>         | <b>2 742 740</b>   |                               | <b>2 742 740</b>          | <b>7 055 720</b>                        |
| <b>Fonctionnement</b>          | <b>5 783 250</b>         | <b>971 080</b>     |                               | <b>971 080</b>            | <b>4 812 170</b>                        |
| <b>Impression et diffusion</b> | <b>6 498 390</b>         | <b>908 157</b>     |                               | <b>908 157</b>            | <b>5 590 233</b>                        |
| <b>Equipement</b>              | <b>340 000</b>           | <b>318 500</b>     |                               | <b>318 500</b>            | <b>21 500</b>                           |
| <b>TOTAL budget</b>            | <b>22 420 100</b>        | <b>4 940 477</b>   |                               | <b>4 940 477</b>          | <b>17 479 623</b>                       |

## **1.4. Mise en oeuvre des conditionalités**

### **1.4.1. Comité de Sécurité Alimentaire**

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture (Ordonnateur National du FED), a désigné le Comité des Experts (créé en 1987 pour évaluer la situation alimentaire nationale et qui se réunit régulièrement) comme jouant le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire.

Un projet de décret portant création d'un Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA) est actuellement introduit pour signature dans le but de relever le niveau de représentativité décisionnelle de ce cadre de concertation politique.

Le Comité des Experts, présidé par le Directeur de l'Agriculture, fonctionne actuellement avec les représentants

- des structures nationales directement concernées (Primature, Ministère de l'Agriculture, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de la prévision et de la Statistique, Direction du Commerce Intérieur)

- des donateurs (PAM, FED, FAO, USAID, Ambassades du CANADA et des Pays-Bas)

- de structures associées (DIAPER, CILSS, DISA, Cellule Agro-Sylvo-Pastorale d'Alerte Rapide (DA))

### **1.4.2. Dispositions prises et/ou envisagées pour la prise en charge des opérations de collecte par l'Etat à hauteur de 67 % dans le Devis-Programme 1997/1998**

Au moment du passage de la mission, le Budget n'est pas encore voté. Les dernières informations obtenues laissent à penser que l'Etat Sénégalais respectera cette conditionalité puisque le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a inscrit 67 Millions pour 1997 dans le Programme Triennal d'Investissements qui doit être soumis à l'Assemblée très prochainement.

C'est déjà un progrès par rapport à l'année dernière mais ce n'est pas encore ce qui était souhaité, à savoir l'inscription dans le Budget de fonctionnement.

*La mission recommande que le Chef de la Délégation de la Commission Européenne, l'Animateur local du DIAPER et les Directeurs concernés dans le dispositif DIAPER réfléchissent ensemble afin de trouver une solution au problème du financement des enquêtes par l'Etat Sénégalais à la fin du projet DIAPER..*

## **1.5. Bonus-Malus**

Compte tenu des éléments d'évaluation dont nous avons pu disposer lors de cette mission, nous pensons que le Sénégal dispose des moyens techniques pour améliorer sensiblement la qualité des données recueillies par les enquêtes agricoles et sur les marchés.

Il reste des efforts à fournir pour améliorer les instructions aux enquêteurs et aux contrôleurs (manuels à finaliser), pour renforcer les contrôles sur le terrain ( notamment en dotant les services de moyens de déplacement) et pour mettre au point des chaînes de traitement informatique plus performantes (programme de saisie-apurement, programme d'exploitation des données).

**1.6. FICHE D'INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS ACQUIS AU TITRE DE DIAPER III (Nombre)**

| Désignation                     | DP 94/95 |        | DP 95/96 |        | DP 96/97 |        | TOTAL ACQUIS | DESTINATION (1) |      |      |            |
|---------------------------------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|--------------|-----------------|------|------|------------|
|                                 | prévu    | acquis | prévu    | acquis | prévu    | acquis |              | Enq. Agr.       | SIMC | SIMB | Centr. inf |
| <b>1. Engins à deux roues</b>   |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Bicyclettes                     |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Motocyclettes                   |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Motos                           | 11       |        | 18       |        | 29       |        | 25           |                 | 4    |      |            |
| <b>2. Matériel de collecte</b>  |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Boussoles                       | 66       |        | 16       |        | 82       |        | 82           |                 |      |      |            |
| Jalons                          | 110      |        | 110      |        | 110      |        | 110          |                 |      |      |            |
| Calculatrices programmables     | 7        |        | 25       |        | 32       |        | 32           |                 |      |      |            |
| Balances                        | 86       |        | 86       |        | 86       |        | 86           |                 |      |      |            |
| Chaînes/rubans                  | 70       |        | 21       |        | 91       |        | 91           |                 |      |      |            |
| Calculatrices scientifiques     | 18       |        | 18       |        | 18       |        | 18           |                 |      |      |            |
| <b>3. Matériel informatique</b> |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Micro-ordinateurs               | 8        |        | 8        |        | 4        |        | 1            |                 |      |      |            |
| Imprimantes                     | 7        |        | 2        |        | 9        |        | 4            |                 | 2    |      |            |
| Onduleurs                       | 5        |        | 2        |        | 7        |        | 4            |                 | 1    |      |            |
| <b>4. Mat. de reprographie</b>  |          |        |          |        |          |        |              |                 |      |      |            |
| Photocopieurs                   |          |        | 1        |        | 1        |        | 1            |                 |      |      |            |
| Télécopieur                     |          | 1      |          |        | 1        |        | 1            |                 |      |      |            |

(1) SIMC : Système d'Information sur les Marchés céréaliers

SIMB : Système d'Information sur les Marchés à bétail

Centr. inf. : Centrale d'informations

## **II. Programmation des activités à mettre en oeuvre au cours du**

### **Devis- Programme IV**

#### **2.1 Les enquêtes**

##### **2.1.1 Enquête agricole**

L'enquête agricole qui couvre tout le pays est exécutée régulièrement par la DISA/DA produit chaque année les productions prévisionnelles des céréales et en fin de campagne la production de l'essentiel des produits agricoles pour le pays est répartie par département. Son objectif est de fournir des résultats par région et par département.

*Améliorations méthodologiques:*

Les améliorations méthodologiques proposées lors de la mission d'évaluation de décembre 1995 n'ont pas encore été totalement prise en compte. Ces améliorations portent essentiellement sur les fiches d'enquête et la saisie des données.

\* saisie des données: La saisie des fiches de collecte reste encore timide. Pour systématiser cette saisie, l'élaboration de programme de masque de saisie-contrôle doit être envisagée.

\* enquête sur les cultures de décrue: Il arrive que les cultures de décrue fassent l'objet d'estimations basées sur une méthode peu fiable. Cette collecte sera systématisée à partir de la campagne 1996/97. Une méthodologie sur cette collecte a été proposée par la Division Statistique Agricole.

*Moyens à mettre en oeuvre:*

\*ressources humaines: La pratique des cultures de décrue est faite dans 4 départements repartis entre 2 régions. Le cycle de ces cultures étant décalé par rapport à celui des cultures pluviales, une rallonge sera faite sur le budget de collecte des 4 départements concernés ainsi que de celui de la supervision nationale.

\* archivage des données: Pour permettre l'archivage des données brutes de l'enquête agricole, il est souhaitable de se doter d'un système de sauvegarde sur lequel les données saisies des fiches de collecte seront stockées.

##### **2.1.2 système d'information du marché à bétail**

Le suivi du marché à bétail est exécuté par la Direction de l'Elevage. Son objectif est la régulation du marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués. L'enquête a une couverture nationale et couvre actuellement 15 marchés. Elle sera reconduite dans sa forme actuelle avec le même dispositif.

### 2.1.3. Système d'information du marché céréalier (SIM)

le SIM est une activité du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). L'enquête couvre 45 marchés (ruraux et urbains) représentatifs de l'ensemble du pays. Il n'est prévu aucun changement majeur pour la prochaine campagne.

### 2.2 Animation locale

\* enquête agricole: Par rapport aux améliorations méthodologiques à apporter à l'enquête agricole, le rôle de l'animateur local sera fondamental. L'animateur local sera chargé pour cela d'élaborer les fiches demandées pour les discuter avec le personnel de la DISA. En plus, il apportera un appui technique dans les activités de saisie des fiches et complémentaires et des analyses statistiques à faire sur les données saisies. A ces tâches s'ajoutent les appuis classiques qu'ils apportaient à l'enquête dans le domaine de la supervision, du traitement et de l'analyse des résultats.

\* enquêtes suivi des marchés: Pour les enquêtes suivi du marché, outre son appui dans la supervision des enquêtes, l'animateur local apportera son appui à l'analyse des résultats.

### 2.3. Participation de l'Etat à la prise en charge de frais de collecte

Le budget prévisionnel du devis programme 1997/1998 s'élève à 70.317.800 FCFA repartis entre l'enquête agricole, le système d'information du marché céréalier, le système d'information sur le marché à bétail et l'animation locale comme suit (les tableaux détaillés sont consignés dans le paragraphe « budget prévisionnel »):

Devis programme 1997-1998

En Frs.CFA

|                  | OPEARTION DE COLLECTE | EQUIPEMENT       | TOTAL             |
|------------------|-----------------------|------------------|-------------------|
| ENQUETE AGRICOLE | 28 538 900            | 3 550 000        | 32 088 900        |
| SIM CEREALES     | 8 050 000             |                  | 8 050 000         |
| SIM BETAIL       | 7 998 800             |                  | 7 998 800         |
| ANIMATION LOCALE |                       |                  | 22 180 100        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>44 587 700</b>     | <b>3 550 000</b> | <b>70 317 800</b> |

Dans le total ci-dessus, l'enquête sur les stocks privés de la Direction du commerce intérieur n'est pas budgétisée car, si elle est retenue, elle sera considérée comme enquête pilote et prise en charge par l'ECA.

Le montant global des frais de collecte s'élevant à 44.587.700 FCFA, la participation de l'Etat à ces frais à concurrence de 67% sera donc de 29.873.759 FCFA. Des dispositions ont été prises pour l'inscription d'une somme de 67 millions environ dans le Programme Triennal D'Investissement Public (PTIP) ce qui couvrira largement sa participation.

#### **2.4. Budget prévisionnel**

## 1. ENQUETE AGRICOLE

SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE

| DESIGNATION   | NBRE | COUT<br>UNIT | COUT<br>TOTOTAL   | FED              | ETAT             |
|---|------|--------------|-------------------|------------------|------------------|
| <b>1 ENQUETE AGRICOLE</b>   |      |              |                   |                  |                  |
| <b>1.1 OPERATION DE COLLECTE</b>                                  |      |              |                   |                  |                  |
| <b>1.1.1 FRAIS DE PERSONNEL</b>                                   |      |              | <b>14 354 000</b> | <b>4 736 820</b> | <b>9 617 180</b> |
| <i>1.1.1.1 indemnités</i>   |      |              | <i>13 480 000</i> | <i>4 448 400</i> | <i>9 031 600</i> |
| superviseurs nationaux (20000F*3*6mois)                           | 18   | 20 000       | 360 000           | 118 800          | 241 200          |
| superviseurs régionaux (20000F*10*6mois)                          | 60   | 20 000       | 1 200 000         | 396 000          | 804 000          |
| contrôleurs (15000F*30*6mois)                                     | 180  | 15 000       | 2 700 000         | 891 000          | 1 809 000        |
| contrôleurs (enquête décrue:15000F*4*2mois)                       | 8    | 15 000       | 120 000           | 39 600           | 80 400           |
| enquêteurs (10000F*140*6mois)                                     | 840  | 10 000       | 8 400 000         | 2 772 000        | 5 628 000        |
| enquêteurs (enquête décrue:10000F*26*2mois)                       | 52   | 10 000       | 520 000           | 171 600          | 348 400          |
| agent "centrale d'information"(15000F*12mois)                     | 12   | 15 000       | 180 000           | 59 400           | 120 600          |
| <i>1.1.1.2 frais de mission</i>                                   |      |              | <i>714 000</i>    | <i>235 620</i>   | <i>478 380</i>   |
| supervision nationale (4missions*15j*7500F)                       | 60   | 7 500        | 450 000           | 148 500          | 301 500          |
| supervision nationale (enquête décrue:1mission)                   | 8    | 7 500        | 60 000            | 19 800           | 40 200           |
| chauffeur (4missions*1*15j*3000F)                                 | 60   | 3 000        | 180 000           | 59 400           | 120 600          |
| chauffeur (enquête décrue:1mission)                               | 8    | 3 000        | 24 000            | 7 920            | 16 080           |
| <i>1.1.1.3 primes</i>   |      |              | <i>160 000</i>    | <i>52 800</i>    | <i>107 200</i>   |
| traitement, saisie et analyse (20000F*2*4mois)                    | 8    | 20 000       | 160 000           | 52 800           | 107 200          |
| <b>1.1.2 CARBURANT</b>  |      |              | <b>6 724 900</b>  | <b>2 219 217</b> | <b>4 505 683</b> |
| <i>1.1.2.1 enquêteurs (10 l*140*6 mois)</i>                       | 8400 | 455          | 3 822 000         | 1 261 260        | 2 560 740        |
| enquête décrue (10l*26*2mois)                                     | 520  | 455          | 236 600           | 78 078           | 158 522          |
| <i>1.1.2.2 contrôleurs (20 l*30*6 mois)</i>                       | 3600 | 455          | 1 638 000         | 540 540          | 1 097 460        |
| enquête décrue (20l*4*2mois)                                      | 160  | 455          | 72 800            | 24 024           | 48 776           |
| <i>1.1.2.3 supervisions régionales (1 sortie*300 km*10*0,2 l)</i> | 600  | 455          | 273 000           | 90 090           | 182 910          |
| enquête décrue (1 sortie:300km*2*0,2l)                            | 120  | 455          | 54 600            | 18 018           | 36 582           |
| <i>1.1.2.4 supervisions nationales (1500 km*3missions*0,2l)</i>   | 900  | 455          | 409 500           | 135 135          | 274 365          |
| enquête décrue (1 mission)  | 300  | 455          | 136 500           | 45 045           | 91 455           |
| <i>1.1.2.5 carburant centrale (15 l*12 mois)</i>                  | 180  | 455          | 81 900            | 27 027           | 54 873           |
| <b>1.1.3 IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES</b>                        |      |              | <b>600 000</b>    | <b>198 000</b>   | <b>402 000</b>   |

## Enquête agricole (suite)

|   |     |           |                   |                   |                   |
|---|-----|-----------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>1.1.4 ENTRETIEN MATERIEL</b>                       |     |           | <b>2 680 000</b>  | <b>884 400</b>    | <b>1 795 600</b>  |
| 1.1.4.1 véhicules                                     |     |           | 700 000           | 231 000           | 469 000           |
| 1.1.4.2 motos   | 33  | 60 000    | 1 980 000         | 653 400           | 1 326 600         |
| <b>1.1.5 FOURNITURES CENTRALE D'INFORMATION</b>       |     |           | <b>375 000</b>    | <b>123 750</b>    | <b>251 250</b>    |
| 1.1.5.1 Consommables (disquettes, toner, papier,....) |     |           | 375 000           | 123 750           | 251 250           |
| <b>1.1.6 RECYCLAGE AGENTS DE COLLECTE</b>             |     |           | <b>4 180 000</b>  | <b>1 379 400</b>  | <b>2 800 600</b>  |
| 1.1.6.1 formation superviseurs et controleurs         |     |           | 1 680 000         | 554 400           | 1 125 600         |
| * formateurs (4j*2*10000 F)                           | 8   | 10 000    | 80 000            | 26 400            | 53 600            |
| * perdiem cont. et sup. (4j*40*7500F)                 | 160 | 7 500     | 1 200 000         | 396 000           | 804 000           |
| * transport cont. et sup. (40*10000 F)                | 40  | 10 000    | 400 000           | 132 000           | 268 000           |
| 1.1.6.2 formation enquêteurs                          |     |           | 2 500 000         | 825 000           | 1 675 000         |
| * formateurs (4j*2*10 régions*5000 F)                 | 80  | 5 000     | 400 000           | 132 000           | 268 000           |
| * perdiem enquêteurs (4j*140*3000F)                   | 560 | 3 000     | 1 680 000         | 554 400           | 1 125 600         |
| * transport enquêteurs (140*3000F)                    | 140 | 3 000     | 420 000           | 138 600           | 281 400           |
| <b>TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE</b>                   |     |           | <b>28 538 900</b> | <b>9 417 837</b>  | <b>19 121 063</b> |
| <b>1.2 EQUIPEMENT</b>                                 |     |           |                   |                   |                   |
| <b>1.2.1 MATERIEL INFORMATIQUE</b>                    |     |           | <b>3 550 000</b>  | <b>3 550 000</b>  |                   |
| - micro (centrale d'information)                      |     | 3 250 000 | 3 250 000         | 3 250 000         |                   |
| - archivage (CD, Streamer,....)                       | 1   | 300 000   | 300 000           | 300 000           |                   |
| <b>TOTAL EQUIPEMENT</b>                               |     |           | <b>3 550 000</b>  | <b>3 550 000</b>  |                   |
| <b>TOTAL ENQUETE AGRICOLE</b>                         |     |           | <b>32 088 900</b> | <b>12 967 837</b> | <b>19 121 063</b> |

**2. SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES CEREAUX**  
**SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

| DESIGNATION  | NBRE  | COUT<br>UNIT | COUT<br>TOT      | FED              | ETAT             |
|--|-------|--------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>II. SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES</b>       |       |              |                  |                  |                  |
| <b>2.1 OPERATION DE COLLECTE</b>                       |       |              |                  |                  |                  |
| <b>2.1.1 FRAIS DE PERSONNEL</b>                        |       |              | <b>3 822 000</b> | <b>1 261 260</b> | <b>2 560 740</b> |
| 2.1.1.1 indemnités                                     |       |              | 1 080 000        | 356 400          | 723 600          |
| - superviseurs (20000F*3*12mois)                       | 36    | 20 000       | 720 000          | 237 600          | 482 400          |
| - agent de saisie (2 agents*12mois*15000F)             | 24    | 15 000       | 360 000          | 118 800          | 241 200          |
| 2.1.1.2 frais de déplacement                           |       |              | 2 742 000        | 904 860          | 1 837 140        |
| agents de collecte (1000 F/jour de marché)             | 2112  | 1 000        | 2 112 000        | 696 960          | 1 415 040        |
| superviseurs nationaux (4missions*15j)                 | 60    | 7 500        | 450 000          | 148 500          | 301 500          |
| chauffeurs (4missions*15j*3000F)                       | 60    | 3 000        | 180 000          | 59 400           | 120 600          |
| <b>2.1.2 CARBURANT</b>                                 |       |              | <b>3 528 000</b> | <b>1 164 240</b> | <b>2 363 760</b> |
| 2.1.2.1 enquêteurs (20 l/marché/mois*44*march*12 mois) | 10560 | 300          | 3 168 000        | 1 045 440        | 2 122 560        |
| 2.1.2.2 superviseurs (4 missions*1500 km*0,2 l)        | 1200  | 300          | 360 000          | 118 800          | 241 200          |
| <b>2.1.3 DIFFUSION RADIO</b>                           |       |              | <b>300 000</b>   | <b>99 000</b>    | <b>201 000</b>   |
| <b>2.1.4 ENTRETIEN MATERIEL</b>                        |       |              | <b>400 000</b>   | <b>132 000</b>   | <b>364 760</b>   |
| - photocopieur (y compris consommables)                | 1     | 400 000      | 400 000          | 132 000          | 268 000          |
| <b>TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE</b>                    |       |              | <b>8 050 000</b> | <b>2 656 500</b> | <b>5 393 500</b> |
| <b>TOTAL S.I.M.</b>                                    |       |              | <b>8 050 000</b> | <b>2 656 500</b> | <b>5 393 500</b> |

## 3. SUIVI DES MARCHES A BETAiL

SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ELEVAGE

| DESIGNATION   | NBRE      | COUT<br>UNIT  | COUT<br>TOT.     | FED              | ETAT             |
|---|-----------|---------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>III. SUIVI DES MARCHES A BETAiL</b>              |           |               |                  |                  |                  |
| <b>3.1. OPERATION DE COLLECTE</b>                   |           |               |                  |                  |                  |
| <b>3.1.1 FRAIS DE PERSONNEL</b>                     |           |               | <b>3 450 000</b> | <b>1 138 500</b> | <b>2 311 500</b> |
| 3.1.1.1 indemnités                                  |           |               | 2 820 000        | 930 600          | 1 889 400        |
| - superviseurs nationaux (2*20000F*12mois)          | 24        | 20 000        | 480 000          | 158 400          | 321 600          |
| - enquêteurs (10000F*18*12mois)                     | 216       | 10 000        | 2 160 000        | 712 800          | 1 447 200        |
| - Agent saisie et traitement(15000F x 12mois)       | 12        | 15 000        | 180 000          | 59 400           | 120 600          |
| 3.1.1.2 frais de mission                            |           |               | 630 000          | 207 900          | 422 100          |
| - supervision nationale (6missions*10j*7500F)       | 60        | 7 500         | 450 000          | 148 500          | 301 500          |
| - chauffeurs  | 60        | 3 000         | 180 000          | 59 400           | 120 600          |
| <b>3.1.2 CARBURANT</b>                              |           |               | <b>3 166 800</b> | <b>1 045 044</b> | <b>2 121 756</b> |
| 3.1.2.1 enquêteurs (10 l*18*12)                     | 2160      | 455           | 982 800          | 324 324          | 658 476          |
| 3.1.2.2 contrôleurs ((20 l*9+70 l)*12)              | 3000      | 455           | 1 365 000        | 450 450          | 914 550          |
| 3.1.2.3 missions nationales (6 mis. *1500 km*0,2 l) | 1800      | 455           | 819 000          | 270 270          | 548 730          |
| <b>3.1.5 ENTRETIEN MATERIEL</b>                     |           |               | <b>950 000</b>   | <b>313 500</b>   | <b>636 500</b>   |
| - Véhicule (y compris assurance)                    | 1         | 350 000       | 350 000          | 115 500          | 234 500          |
| - Photocopieur et matériel informatique             | 1         | 600 000       | 600 000          | 198 000          | 402 000          |
| <b>3.1.6 FOURNITURES D'ENQUETE</b>                  | <b>18</b> | <b>24 000</b> | <b>432 000</b>   | <b>142 560</b>   | <b>289 440</b>   |
| <b>TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE</b>                 |           |               | <b>7 998 800</b> | <b>2 639 604</b> | <b>5 359 196</b> |
| <b>TOTAL SUIVI DES MARCHES A BETAiL</b>             |           |               | <b>7 998 800</b> | <b>2 639 604</b> | <b>5 359 196</b> |

## 4. ANIMATION NATIONALE

| DESIGNATION                                    | NBRE | COUT UNIT | COUT TOT.         | FED               | ETAT              |
|--|------|-----------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>4.1. SALAIRES</b>                           |      |           | <b>9 898 460</b>  | <b>9 898 460</b>  | -                 |
| 4.1.1 Rémunérations                            |      |           | 7 966 920         | 7 966 920         | -                 |
| 4.1.1.1 Animateur National                     | 12   | 462 000   | 5 544 000         | 5 544 000         | -                 |
| 4.1.1.2 Secrétaire-comptable                   | 12   | 201 910   | 2 422 920         | 2 422 920         | -                 |
| 4.1.2 Charges Sociales                         | 12   | 94 295    | 1 131 540         | 1 131 540         | -                 |
| 4.1.3 Assurances Santé                         | 2    | 400 000   | 800 000           | 800 000           | -                 |
| <b>4.2. FONCTIONNEMENT</b>                     |      |           | <b>5 783 250</b>  | <b>5 783 250</b>  | -                 |
| 4.2.1 Carburant                                |      |           | 1 342 250         | 1 342 250         | -                 |
| 4.2.1.1 missions (6 missions*1500 km*0,2 l)    | 1800 | 455       | 819 000           | 819 000           | -                 |
| 4.2.1.2 coordination                           | 1150 | 455       | 523 250           | 523 250           | -                 |
| 4.2.2 Perdiem                                  |      |           | 441 000           | 441 000           | -                 |
| 4.2.2.1 Animateur local (6 missions*7j*7500 F) | 42   | 7 500     | 315 000           | 315 000           | -                 |
| 4.2.2.2 chauffeur (6 mission*7j*3000F)         | 42   | 3 000     | 126 000           | 126 000           | -                 |
| 4.2.3 Fournitures de Bureau                    |      |           | 900 000           | 900 000           | -                 |
| 4.2.4 Frais de Téléc., Fax et Poste            |      |           | 1 200 000         | 1 200 000         | -                 |
| 4.2.5 Entretien                                |      |           | 1 900 000         | 1 900 000         | -                 |
| 4.2.5.1 véhicule                               |      |           | 1 500 000         | 1 500 000         | -                 |
| 4.2.5.2 photocopieuse                          |      |           | 400 000           | 400 000           | -                 |
| <b>4.3. IMPRESSION ET DIFFUSION</b>            |      |           | <b>6 498 390</b>  | <b>6 498 390</b>  | -                 |
| <b>TOTAL ANIMATION</b>                         |      |           | <b>22 180 100</b> | <b>22 180 100</b> | -                 |
| <b>TOTAL DEVIS-PROGRAMME 1996/1997</b>         |      |           | <b>70 317 800</b> | <b>40 444 041</b> | <b>29 873 759</b> |

## Annexes

## Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Messieurs :

|  |   |
|--|---|
| <b>NIANG Mamadou</b>   | Animateur local DIAPER  |
| <b>DIEDHIOU Abdoul Aziz DIALLO</b>   | Secrétaire permanent du CONACILSS<br>CONACILSS  |
| <b>WADE Ibrahim</b>  | Direction de la dette et des investissements  |
| <b>M'BENGUE Moustapha SOUMARE Harouna GUEYE Ousseynou FALL Abdoulaye WANE Mamadou MAR Lamine BALDE Somé SAGNA Mamadou BEYE Mamadou DIAGNE Ousmane SEYE Abdoulaye</b> | Directeur de cabinet du Ministre de l'Agriculture<br>Chef de la Division Statistiques Agricoles (DISA)<br>Enquêtes agricoles (DISA)<br>Enquêtes agricoles (DISA)<br>Enquêtes agricoles (DISA)<br>Enquêtes agricoles (DISA)<br>Informatique (DISA)<br>Informatique (DISA)<br>Informatique (DISA)<br>Centrale d'informations (DISA)<br>Centrale d'informations (DISA) |
| <b>DIAW Mouhamadou M'BAYE Moussa</b>   | Direction de l'Elevage - Division Etudes et Programmes<br>Chef du bureau des Statistiques Animales  |
| <b>Colonel FAYE Ibrahima N'DIAYE Manina CISSE Moussa</b>   | Directeur du Commissariat à la Sécurité Alimentaire<br>Chef de la Cellule Etudes et Informations (CSA)<br>Cellule Etudes et Informations (CSA)  |
| <b>Cheikh Sadibou SECK FALL Alioune</b>  | Direction du commerce intérieur - Directeur adjoint<br>Responsable des approvisionnements et de la distribution (DCI)   |
| Délégation de la Commission des Communautés Européennes:   |   |
| <b>BOLLY Jean-Louis Mlle GIRAUD Bénédicte</b>  | Conseiller au développement rural<br>chargée de programme   |
| Représentation de la FAO:  |   |
| <b>TAPSOBA Edouard K.</b>  | Représentant de la FAO au Sénégal   |